

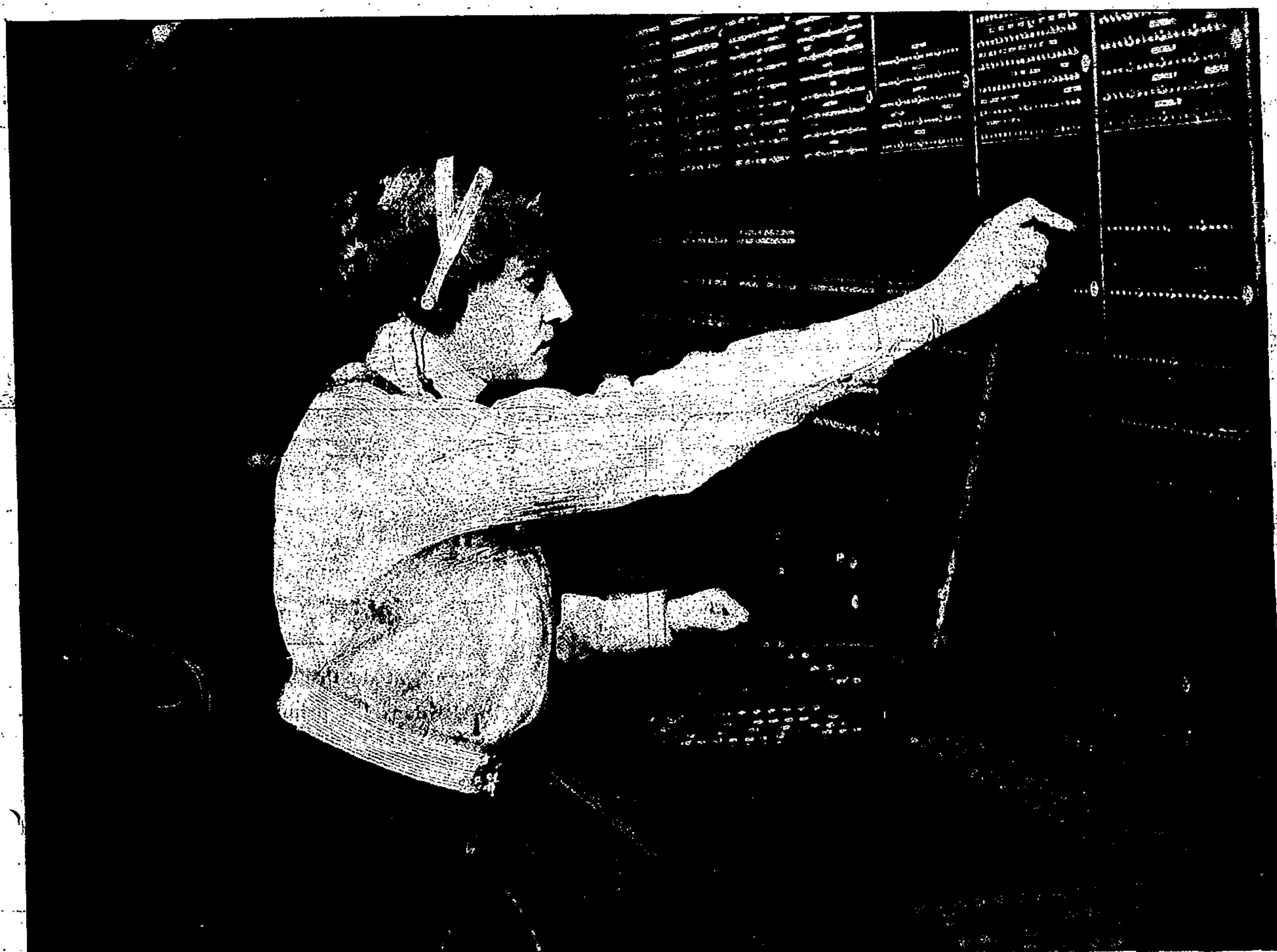
BULLETIN MENSUEL

DE L'ASSOCIATION

DES ABONNÉS AU TÉLÉPHONE

Amélioration des Communications Électriques et Postales

♦ ♦ ♦ ♦ ♦ FONDÉE EN 1904 ♦ ♦ ♦ ♦ ♦



5 fr. par an.

SIÈGE SOCIAL :

47, Rue des Mathurins, PARIS

TÉLÉPHONE 112-41

Téléphone 112-41

5 fr. par an.

NEUVIÈME ANNÉE

N° 92

FÉVRIER 1912

LA PARISIENNE

Compagnie d'Assurances contre le BRIS DES GLACES

Fondée en 1829

DIX MILLIONS de francs de glaces payés

Huit Sociétés réassurées

PARIS

27, Rue Laffitte. — Téléphone 289-58.

L'Art Sanitaire Français

BALNÉO

64, Fg St-Honoré

Téléphone 232-30

PARIS

INSTALLATIONS
sanitaires complètes

Salles de Bains

CABINETS DE TOILETTE



Madame André

STÉNOGRAPHE

Travaux à la Machine à Écrire

Traductions en toutes langues
Circulaires

9, rue de Elichy (Rez-de-Chaussée)

Prend la Sténographie à domicile

TÉLÉPHONE
428-67

G. DEGUELDRE

29, rue Bouchardon, 29, PARIS

Chantiers à Aubervilliers et à Paris

Charbons, Cokes, Bois

Spécialité d'Anthracites anglais du pays de Galles
et Charbons pour Chauffage

et Appareils à basse pression.

DEMANDER TARIF

PRIX SPÉCIAUX POUR QUANTITÉS

POUR MANGER DES

POIS TENDRES

EXIGER
LA MARQUE

CUISINIER

CUISINÉS PAR

AMIEUX

FRÈRES

**POIS
À L'ÉTOUFFÉE**

MARMITE

ADMINISTRATION SPÉCIALE
d'Infirmiers et Infirmières Diplômés

Voitures
d'Ambulances
Automobiles



AMBULANCES
—
DÉSINFECTION

Michel & Alfred DELOFFRE

DIRECTEURS

Téléph. 560.51

157, Faubourg Saint-Honoré, **PARIS** (VIII)

GRANDE UNION VITICOLE DE FRANCE

85, rue de Richelieu

V. FORGET, DIRECTEUR GENERAL

Syndicat de Propriétaires fondé en 1889.

CHAIS dans les principaux vignobles français.

VINS GARANTIS comme provenance, goût et finesse.

Prix courants et échantillons sur demande.

Remise 10 % aux adhérents.

Téléphone 126.22

96

Rue
de

RIVOLI

TRAVAUX et COURS de
Ouverture d'une section Dames : 13, B^{is} St-Denis. Téléph. 308-40.

COMPTABILITÉ

96, RUE DE RIVOLI, PARIS, 17^e (angle du B^{is} Sébastopol)

Téléphone 305-82.

JAMET I. O., et BUFFEREAU I. O., Experts-Comptables près les Tribunaux.

Etablissement modèle le mieux organisé pour l'exécution de tous travaux à Paris et en Province.
et la préparation rapide aux emplois de : Comptable, Sténographe etc. (Hommes et Dames)

Le Garde-Meuble Public agréé par le Tribunal

BEDEL & C^{IE}

BUREAU CENTRAL
18, Rue Saint-Augustin (II^e)

TÉLÉPHONE
9-24

DEMEINAGEMENTS

BUREAU

Avenue Victor-Hugo, 18
(Passy) XVI^e arr.
Téléphone 664-85

MAGASINS

Téléphone

R. Championnet, 194 (av. St-Ouen) 18^e 511-19
R. Lecourbe, 308 (Vaugirard) XV^e 709-32
Rue de la Voûte, 14, XII^e 916-68
R. Véronèse, 2 et 4 (Gobelins) XIII^e 819-10
Rue Barbès, 16 (Levallois) 530-65
Av. de Saxe, 42

TECTORIUM

Tenture Murale Décorée.

Cette toile peinte garantie **LAVABLE** est vendue

1 franc le mètre.

Spécialement pour **COULOIRS, ESCALIERS, HOTELS, SANATORIUMS, etc., etc.**

27, RUE DU GRAND-PRÉVÔTE, PARIS

MANUFACTURE

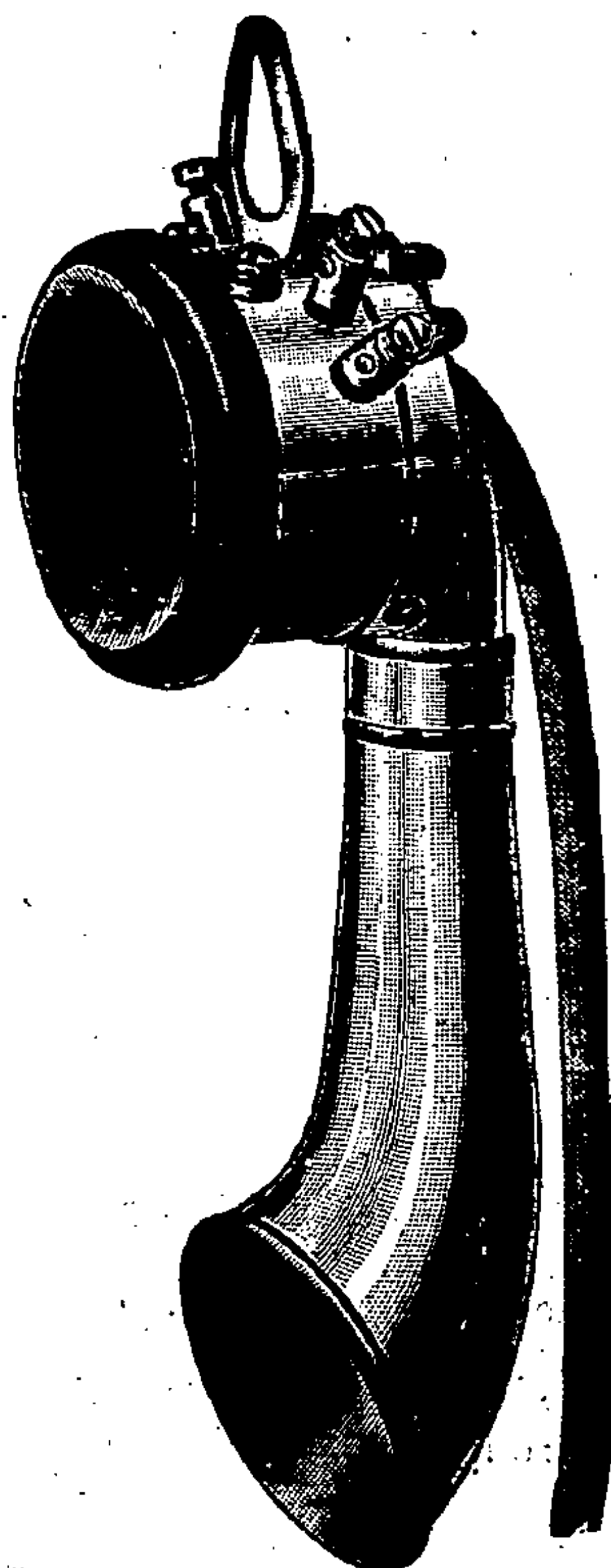
d'Appareils Téléphoniques

admis sur les Réseaux de l'État.

L'Idéalphone

APPAREIL DE LUXE

avec les derniers perfectionnements pour la Batterie Centrale.



62, rue St-SABIN

PARIS

O. DESPRÉS

Constructeur.

COMPTOIR NATIONAL D'ESCOMPTE DE PARIS

Capital : 200 millions de francs entièrement versés

SIÈGE SOCIAL : Rue Bergère

SUCCURSALE : 2, place de l'Opéra, Paris

Président du Conseil d'Administration : M. ALEXIS ROSTAND, O. *

Vice-Président, Directeur : M. E. ULLMANN, O. *

Administrateur, Directeur : M. P. BOYER, *

OPÉRATIONS DU COMPTOIR

Bons à échéance fixe. Escompte et recouvrements. Escompte de chèques. Achats et vente de Monnaies étrangères. Lettres de Crédit. Ordres de Bourse. Avances sur titres. Chèques. Traités. Envois de Fonds en Province et à l'Etranger. Souscriptions. Garde de Titres. Prêts hypothécaires maritimes. Garantie contre les risques de Remboursement au pair. Paiement de coupons, etc.

AGENCES

40 Bureaux de quartiers dans Paris; 16 Bureaux de Banlieue
180 Agences en Province; 11 Agences dans les Colonies et pays de protectorat; 12 Agences à l'étranger.

LOCATION DE COFFRES-FORTS

CARTE & SÉCURITÉ ASSURÉES



COMPARTIMENTS depuis 5 fr. par mois

Le Comptoir tient un service de coffres-forts à la disposition du public, 14, rue Bergère; 2, place de l'Opéra; 147, boulevard St-Germain; 49, avenue des Champs-Élysées, et dans les principales Agences.

Une clef spéciale unique est remise à chaque locataire. — La combinaison est faite et changée par le locataire à son gré. — Le locataire peut seul ouvrir son coffre.

BONS A ÉCHÉANCE FIXE

Intérêts payés sur les sommes déposées

De 6 mois à 11 mois 1/2. . . 1 1/2 0/0 | Au-delà de 2 ans et jusqu'à 4 ans 3 0/0

Les Bons délivrés par le COMPTOIR NATIONAL aux taux d'intérêts ci-dessus, sont à ordre ou au porteur, au choix du déposant. Les intérêts sont représentés par des Bons d'intérêts également à ordre ou au porteur, payables semestriellement ou annuellement suivant les convenances du déposant. Les Bons de capital et d'intérêts peuvent être endossés et sont par conséquent négociables.

VILLES D'EAUX

STATIONS ESTIVALES ET HIVERNALES

Le COMPTOIR NATIONAL a des agences dans les principales Villes d'Eaux; ces agences traitent toutes les opérations comme le siège social et les autres agences, de sorte que les Etrangers, les Touristes, les Baigneurs peuvent continuer à s'occuper d'affaires pendant leur villégiature.

LETTRES DE CRÉDIT POUR VOYAGES

Le COMPTOIR NATIONAL D'ESCOMPTE délivre des Lettres de Crédit circulaires payables dans le monde entier auprès de ses agences et correspondants; ces Lettres de Crédit sont accompagnées d'un carnet d'identité et d'indications et offrent aux voyageurs les plus grandes commodités, en même temps qu'une sécurité incontestable.

Salons des Accrédités. Succursale, 2 place de l'Opéra
Installation spéciale pour voyageurs. Emission et paiement de lettres de crédit. Bureau de change. Bureau de poste. Réception et réexpédition des lettres.

LA PARISIENNE

Compagnie d'Assurances contre le BRIS DES GLACES

Fondée en 1829

DIX MILLIONS de francs de glaces payés

Huit Sociétés réassurées

PARIS

27, Rue Laffitte. — Téléphone 289-58.

L'Art Sanitaire Français

BALNÉO

64, Fg St-Honoré

Téléphone 232-30

PARIS

INSTALLATIONS
sanitaires complètes

Salles de Bains

CABINETS DE TOILETTE



Madame André

STÉNOGRAPHIE

Travaux à la Machine à Écrire

Traductions en toutes langues
Circulaires

9, rue de Clichy (Rez-de-Chaussée)

Prend la Sténographie à domicile

TÉLÉPHONE
428-67

G. DEGUELDRE

29, rue Bouchardon, 29, PARIS

Chantiers à Aubervilliers et à Paris

Charbons, Cokes, Bois

Spécialité d'Anthracites anglais du pays de Galles
et Charbons pour Chauffage

et Appareils à basse pression.

DEMANDER TARIF

PRIX SPÉCIAUX POUR QUANTITÉS

POUR MANGER DES

POIS TENDRES

EXIGER
LA MARQUE

CUISINIER

CUISINÉS PAR

AMIEUX

FRÈRES

MARMITE



ADMINISTRATION SPÉCIALE d'Infirmiers et Infirmières Diplômés

Voitures
d'Ambulances
Automobiles



AMBULANCES
—
DÉSINFECTION

Michel & Alfred DELOFFRE

DIRECTEURS

Téléph. 560.51

157, Faubourg Saint-Honoré, PARIS (VIII)

GRANDE UNION VITICOLE DE FRANCE

85, rue de Richelieu

V. FORGET, DIRECTEUR GENERAL

Syndicat de Propriétaires fondé en 1889.

CHAIS dans les principaux vignobles français.
VINS GARANTIS comme provenance, goût et finesse.

Prix courants et échantillons sur demande.

Remise 10 % aux adhérents.

Téléphone 126.22

96

Rue
de

RIVOLI

TRAVAUX et COURS de
Ouverture d'une section Dames: 13, Bd St-Denis. Téléph. 308-40.

COMPTABILITÉ

96, RUE DE RIVOLI, PARIS, 17^e (angle du Bd Sébastopol)

Téléphone 305-82.

JAMET I. O., et BUFFEREAU I. O., Experts-Comptables près les Tribunaux.

Etablissement modèle le mieux organisé pour l'exécution de tous travaux à Paris et en Province.
et la préparation rapide aux emplois de : Comptable, Sténographe etc. (Hommes et Dames)

Le Garde-Meuble Public agréé par le Tribunal

BEDEL & C^{IE}

BUREAU CENTRAL
18, Rue Saint-Augustin (II^e)

TÉLÉPHONE
9-24

DEMEINAGEMENTS

BUREAU

Avenue Victor-Hugo, 18
(Passy) XVI^e arr.
Téléphone 664-85

MAGASINS

Téléphone

R. Championnet, 194 (av. St-Ouen) 18^e 511-19
R. Lecourbe, 308 (Vaugirard) XV^e 709-32
Rue de la Voûte, 14, XII^e 916-68
R. Véronèse, 2 et 4 (Gobelins) XIII^e 819-10
Rue Barbès, 16 (Levallois) 530-65
Av. de Saxe, 42

TECTORIUM

Tenture Murale Décorée.

Cette toile peinte garantie **LAVABLE** est vendue

1 franc le mètre.

Spécialement pour **COULOIRS, ESCALIERS, HOTELS, SANATORIUMS, etc., etc.**

27, RUE DU GRAND-PRIEUR, PARIS

MANUFACTURE

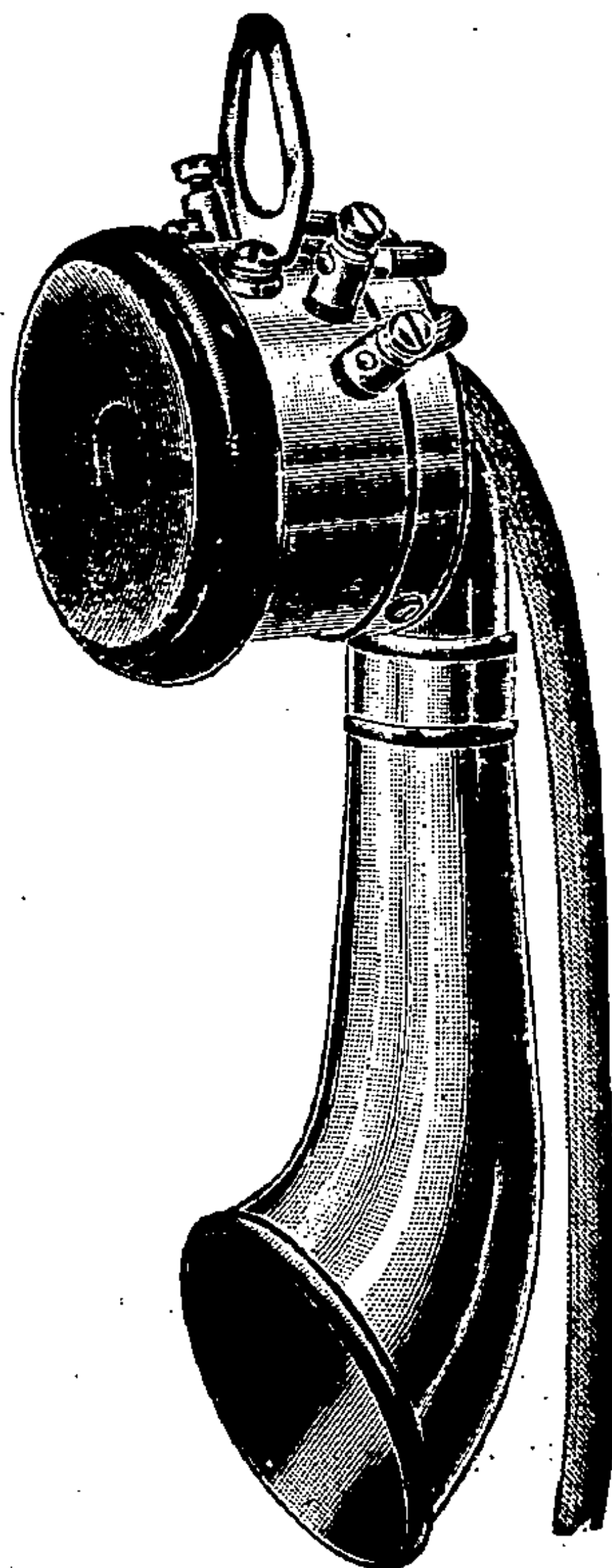
d'Appareils Téléphoniques

admis sur les Réseaux de l'État.

L'Idéalphone

APPAREIL DE LUXE

avec les derniers perfectionnements pour la Batterie Centrale.



62, rue St-SABIN

PARIS

O. DESPRÈS

Constructeur.

TÉLÉPHONE 948.23

COMPTOIR NATIONAL D'ESCOMPTE DE PARIS

Capital : 200 millions de francs entièrement versés

SIÈGE SOCIAL : Rue Bergère

SUCCURSALE : 2, place de l'Opéra, Paris

Président du Conseil d'Administration : M. ALEXIS ROSTAND, O. *

Vice-Président, Directeur : M. E. ULLMANN, O. *

Administrateur, Directeur : M. P. BOYER, *

OPÉRATIONS DU COMPTOIR

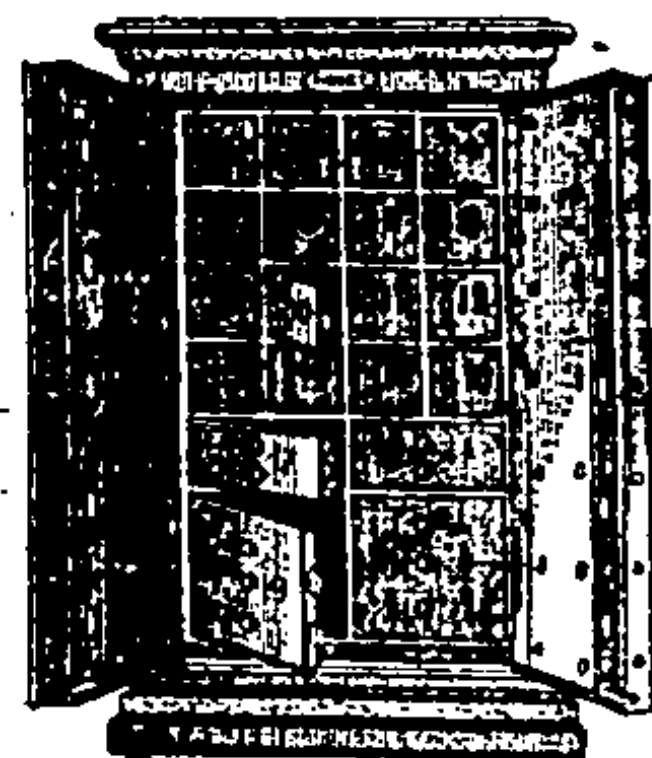
Bons à échéance fixe. Escompte et recouvrements. Escompte de chèques. Achats et vente de Monnaies étrangères. Lettres de Crédit. Ordres de Bourse. Avances sur titres. Chèques. Traités. Envois de Fonds en Province et à l'Étranger. Souscriptions. Garde de Titres. Prêts hypothécaires maritimes. Garantie contre les risques de Remboursement au pair. Paiement de coupons, etc.

AGENCES

40 Bureaux de quartiers dans Paris; 16 Bureaux de Banlieue
180 Agences en Province; 11 Agences dans les Colonies et pays de protectorat; 12 Agences à l'étranger.

LOCATION DE COFFRES-FORTS

CARANTIE & SÉCURITÉ ABSOLUES



COMPARTIMENTS depuis 5 fr. par mois

Le Comptoir tient un service de coffres-forts à la disposition du public, 14, rue Bergère; 2, place de l'Opéra; 147, boulevard St-Germain; 49, avenue des Champs-Élysées, et dans les principales Agences.

Une clef spéciale unique est remise à chaque locataire. — La combinaison est faite et changée par le locataire à son gré. — Le locataire peut seul ouvrir son coffre.

BONS A ÉCHÉANCE FIXE

Intérêts payés sur les sommes déposées

De 6 mois à 11 mois 1,2. . . 1 1/2 0/0 | Au-delà de 2 ans et jusqu'à
De 1 an à 2 ans. 2 0/0 | 4 ans. 3 0/0

Les Bons délivrés par le COMPTOIR NATIONAL aux taux d'intérêts ci-dessus, sont à ordre ou au porteur, au choix du déposant. Les intérêts sont représentés par des Bons d'intérêts également à ordre ou au porteur, payables semestriellement ou annuellement suivant les convenances du déposant. Les Bons de capital et d'intérêts peuvent être endossés et sont par conséquent négociables.

VILLES D'EAUX

STATIONS ESTIVALES ET HIVERNALES

Le COMPTOIR NATIONAL a des agences dans les principales Villes d'Eaux; ces agences traitent toutes les opérations comme le siège social et les autres agences, de sorte que les Étrangers, les Touristes, les Baigneurs peuvent continuer à s'occuper d'affaires pendant leur villégiature.

LETTRES DE CRÉDIT POUR VOYAGES

Le COMPTOIR NATIONAL D'ESCOMPTE délivre des Lettres de Crédit circulaires payables dans le monde entier auprès de ses agences et correspondants; ces Lettres de Crédit sont accompagnées d'un carnet d'identité et d'indications et offrent aux voyageurs les plus grandes commodités, en même temps qu'une sécurité incontestable.

Salons des Accrédités. Succursale, 2 place de l'Opéra
Installation spéciale pour voyageurs. Emission et paiement de lettres de crédit. Bureau de change. Bureau de poste. Réception et réexpédition des lettres.

Télép. 134-71

MAISON DE CONFIANCE

RENSEIGNEMENTS DIVERS

A. RAGONEAUX, 82, rue de la Victoire

au moyen de surveillances quotidiennes
Paris — Province — Villes d'Eaux

RENSEIGNEMENTS CONFIDENTIELS

Renseignements intimes et particuliers, **FRANCE, ÉTRANGER**. Recherches dans l'intérêt des familles, de documents spéciaux pour procès civils et pour constatations officielles ou judiciaires. **DIVORCES** et **SEPARATIONS de CORPS**. **ENQUÊTES** pour projets de mariage, informations discrètes sur antécédents, moralité, santé, fortune des personnes sollicitées.

Le matin, de 9 h. à 10 h.; le soir, de 4 h. à 5 heures.

EXTENSEUR AUTOMATIQUE POUR HOMMES ET DAMES

Simple : :
Facile : :
Léger et
Pratique
pour le
Voyage : :

Indispensable pour entretenir les chaussures en bon état. Supprime les plis, augmente l'usage en lui conservant sa forme et lui rendant l'usage du neuf. ⊕ ⊕ ⊕ ⊕ ⊕ ⊕

NICKEL

La paire : 6 francs

Indiquer la pointure de la chaussure en longueur.

ENVOI FRANCO CONTRE MANDAT-POSTE

FERRANT, 3, Rue de Provence, 3, — PARIS

TÉLÉPHONE 129-28

66, Rue Faubourg Saint-Martin, 437-16

66, Rue de la Pompe, 690-90

3, Rue Saint-Ambroise, 947-18

22, Rue des Batignolles, 511-21

89, Rue de la Pompe, 662-74

9, Rue Brémontier, 514-87

IMPRIMERIE SPÉCIALE :

34, Avenue de Villiers, 501-54

FONDÉE EN 1863

ENTREPRISE GÉNÉRALE

FONDÉE EN 1863

Funérailles & Sépultures

Ci-devant : 24, Rue de la Grange-Batelière

Administration G. TROUVAIN

F. FAUVERGE Directeur

18, Rue Drouot, PARIS

TÉLÉPHONES : 108-90, 128-27

Règlement des Convois aux Pompes funèbres et aux Eglises. — Transport des Corps en France et à l'Étranger. — Concessionnaire des Pompes funèbres de la ville d'Arcachon.

TRANSPORTS MARITIMES

TOUSSAINT & SPITZER

AGENTS pour le fret de la C^{ie}

HOLLANDO-AMÉRICAINNE

Pour les lignes de **PHILADELPHIE & BALTIMORE**

1, rue FAVART (boulevard des Italiens), PARIS

SERVICES RÉGULIERS :

Pour l'Angleterre, la Belgique, la Hollande, l'Allemagne, la Scandinavie, la Russie, la Méditerranée, l'Afrique (côte orientale, côte occidentale), les États-Unis, le Canada, le Mexique, les Antilles, l'Amérique du Sud, les Indes, l'Extrême-Orient, l'Australie (Groupages).

Téléphone 250-96.

Téléphone 112.41
Code Français A Z

ASSOCIATION
DES

Téléphone 112.41
Code Français A Z

5 francs par an.

ABONNÉS AU TÉLÉPHONE

5 francs par an.

CONSEIL D'ADMINISTRATION

Président : M. le Marquis de Montebello, membre du Comité consultatif des P. T. T., 12, rue de Prony. Tél. 513-31.
Vice-président : M. E. Archdeacon, *, 77, r. de Prony. Tél. 511-22.
Trésorier : M. Edmond Jean, industriel, 62, rue Condorcet. Tél. 149-35.
Secrétaire M. le V^{ie} de Douville Maillefeu, 109, aven. Henri-Martin. Tél. 634-76.

Membres : MM. P. Gréténier, O. *, Négociant-Commissionnaire, 21, rue de Paradis. Tél. 258-87.
Lauzanne, Architecte, *, 26, rue de Turin. Tél. 211-38.
P. Munier, *, industriel, 38, rue Perronet, Neuilly-sur Seine. Tél. 535.
Lahure, éditeur, O. *, 9, rue de Fleurus. Tél. 704-44.
J. Perrigot, ingénieur, 5 bis, rue de Berri. Tél. 232-17.
Pierre Giffard, homme de Lettres, *, Maison-Laffite. La Grolle. Tél. 15.

COMMISSION JUDICIAIRE

Président : M. Henri Talamon, Avocat au Conseil d'Etat et à la Cour de Cassation, 3, rue du Cirque. Tél. 528-41.
Secrétaire : M. Fernand Lecomte, Avocat à la Cour, 24, rue Montaigne. Tél. 512-11.
Membres : MM. Caron, Agréé, 1, place Beïeldieu. Tél. 143-96.
Deschamps, Avoué au Tribunal de 1^{re} instance, 17, rue de l'Université. Tél. 728-74.
Rodanet, Avocat à la Cour, 14, rue de Berlin. Tél. 254-61.

Membres : MM. Rougeot, Avoué à la Cour d'appel, 368, rue Saint-Honoré. Tél. 292-50.
L. Schmoil, Avocat à la Cour, 35, rue de Ponthieu. Tél. 584-46.
Thesmar, Avocat à la Cour, 10, rue de l'Université. Tél. 743-64.
Tollu, Notaire, 70, rue Saint-Lazare. Tél. 254-82.
Touchard, Avocat à la Cour, 140, faubourg Saint-Honoré. Tél. 571-12.
Huissier : M. Perrin, 5, faubourg Saint-Honoré. Tél. 258-14

INGÉNIEUR-CONSEIL

M. Herbert-Laws Webb, 35, Old Queen Street, Londres.

Tous les Rapporteurs du Budget des P. T. T. ont tenu compte des Reven-
dications de l'Association :

Un groupe des Abonnés, l'Association des Abonnés au Téléphone, est nécessaire.

Rapport de M. Marcel Sembat, 1904.

Les Délégués des Abonnés au Téléphone doivent remplir les fonctions de conseil et de contrôle, sans lesquelles les meilleures réformes risquent d'avorter.

Rapport de M. Charles Dumont, 1910.

SOMMAIRE

	Pages.
Le nouveau ministère	5
Comité consultatif des P. T. T.	5
Vœux téléphoniques	6
A quand les fonctionnaires et les téléphonistes automatiques	8
La Téléphoniste.	9
L'Etat industriel	10
Un match	10
Monologue de l'abonné	11
Le bureau Marcadet	12
Le contrôle des téléphones.	12
Les labadens du téléphone.	13
Un point de vue économique	13
Echos de partout	14
L'American telephone Co	15
Soyez bons pour les abonnés	16
Un exemple à suivre par l'administration française.	17

ASPIRATEUR DE POUSSIÈRE



MARQUE DÉPOSÉE

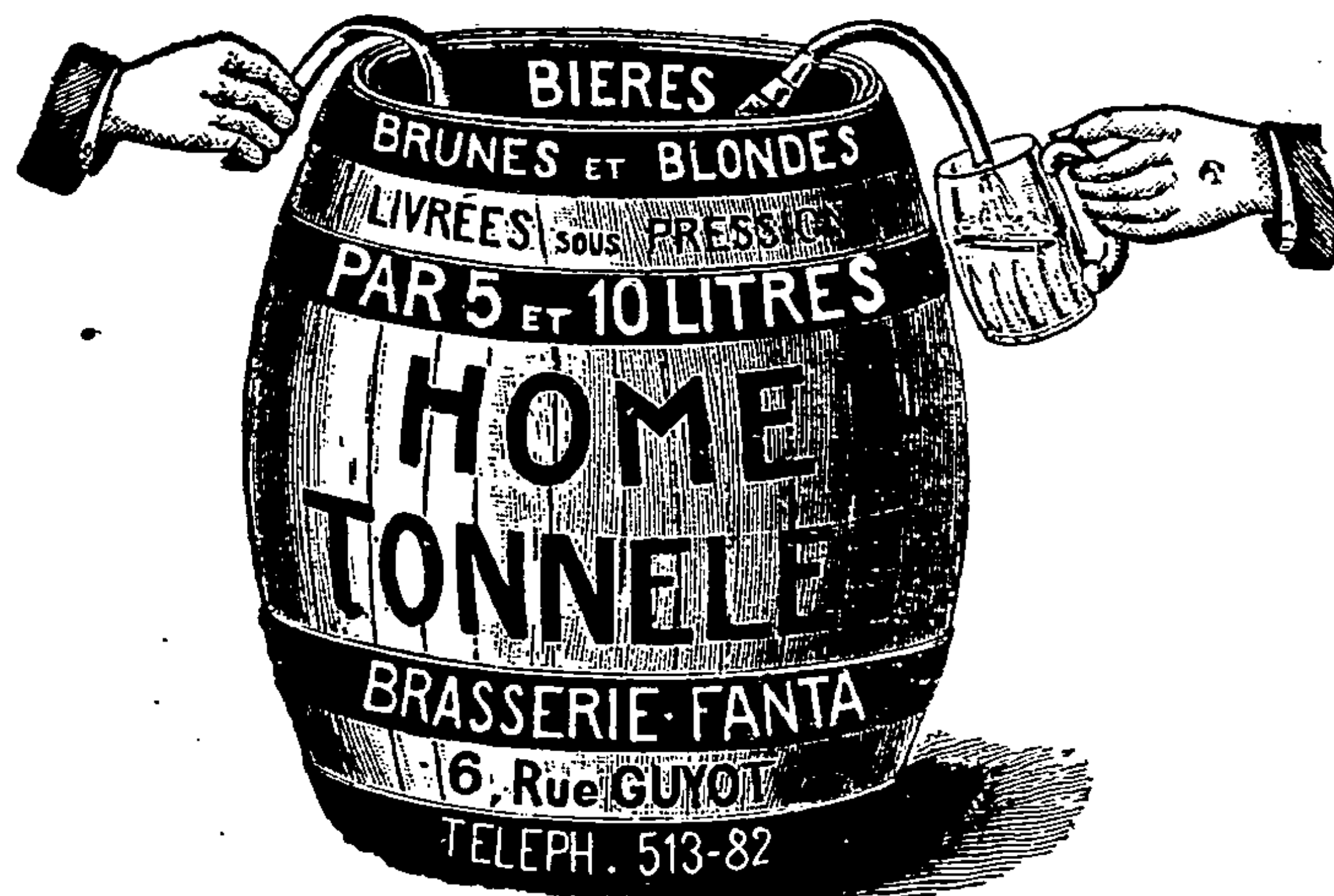
"Le Salvor"

Nouvel Appareil domestique
de nettoyage par le vide.

Breveté S. G. D. G.

A BRAS & ÉLECTRIQUE

INSTALLATIONS FIXES

P. ROUSSEAU, 39, rue Villiers de l'Isle Adam
PARIS

Détachez & Remettez à neuf

les Meubles vernis, les Carrosseries Voitures
et Autos.

AVEC LE

"PAINTING CLEANER"

Brillant merveilleux, durable.

Résultat rapide.

Echantillon prime franco 0 fr. 50.

Paris 1910
GRAND PRIX

Détachez ce bon et l'envoyer à

M. P. DAILLY, 19, PASSAGE D'ISLY, 19
LEVALLOIS-PERRET (Seine)

PLUS DE MAL DE MER

Grâce à la

DELPHININE

Du Dr FLASSCHEN

PRÉVENTIVE - CURATIVE - INOFFENSIVE

Flacon pour grande traversée . . 10 francs
— pour traversée 48 heures . . 5 francs

PRINCIPAUX DÉPÔTS :

PARIS { Ph^{ie} LANGLOIS, 4, Bvard la Madeleine. Tél. 245-44
Ph^{ie} ROBERTS & Co, 5, Rue de la Paix. Tél. 229-69
Grande Ph^{ie} DE FRANCE, 13, Place du Havre. Tél. 129-34
Ph^{ie} ANGLAISE, 62, Av. Champs-Élysées. Tél. 522-52
Ph^{ie} BAILLY, 15, Rue de Rome. Téléphone 585-19

La DELPHININE

• (WEITZ, PHARMACIEN), 8, Rue de Duras, PARIS

ASSUREZ-VOUS
contre le

VOL

au

LLOYD NEERLANDAIS

44, Rue Laffite, PARIS

Inspecteur sur demande.

Téléphone 248.24.

AMBULANCE + ST-LAZARE

Garde-Malades

A DOMICILE

Infirmiers et Infirmières diplômés
Gardes spéciales pour Dames en couches.

VENTOUSES. — MASSAGES. — SONDAGES

R. PÉNEAU, Masseur-Ventouseur Spécialiste.

100, rue St-Lazare (près la gare).

English Spoken.

TÉLÉPHONE 189-89.

Se Habla Espanol.

LE NOUVEAU MINISTÈRE

ET

LES TÉLÉPHONES

La dernière crise ministérielle n'a pas touché le Sous-Secrétariat des P. T. T. On a gardé M. Chaumet dans le nouveau ministère. On a bien fait.

M. Chaumet est, de tous les sous-secrétaires d'Etat que nous ayons eus aux P. T. T., celui qui fournit le plus de besogne intelligente. Simplement parce qu'il a pu s'affranchir, dans la mesure du possible, de la tutelle des grands bureaucrates de carrière, empêcheurs d'avancer, par définition, ailleurs que dans voie sacro-sainte de la hiérarchie et des traitements.

Nos campagnes répétées, inlassables, n'ont pas été stériles. Un chef est venu enfin, qui s'est pénétré de cette vérité que la Poste, le Télégraphe, les Téléphones, ne marcheront bien que si une préoccupation commerciale domine l'exploitation de ces services publics.

Des monstruosité ont été signalées dans le service téléphonique, le moins heureux des trois. M. Chaumet a promis de les faire disparaître, et il a prêté la main à diverses améliorations que nous avons signalées ici. Un autre les eût ajournées. Ne lui contestons pas le mérite d'avoir accepté les critiques et d'en avoir fait son profit.

Félicitons-le surtout d'avoir créé ce Comité consultatif des P. T. T., réclamé par nous inutilement depuis si longtemps et qui contribuera foncièrement à la rénovation des Téléphones.

L'ASSOCIATION
DES ABONNÉS AU TÉLÉPHONE.

COMITÉ CONSULTATIF DES P. T. T.

Le 12 février a eu lieu la deuxième réunion du Comité consultatif des P. T. T. au ministère du Commerce.

En l'absence de M. CHAUMET, retenu au Conseil des ministres, la réunion a été présidée par M. CHARLES DUMONT. Tous les membres du Comité étaient présents.

Tout d'abord, M. ALEXANDRE VARENNE a exposé les causes de l'arrivée tardive du courrier de Londres qui n'est distribué généralement qu'à 11 heures à Paris. Il a fait part de ses démarches officieuses auprès de la Compagnie du Nord, de l'administration des Douanes et de l'administration des Postes. Afin d'accélérer l'arrivée du courrier, le train n° 4 brûlerait deux stations de son parcours, les visites de la douane s'opéreraient sur le bateau ou dans les wagons en cours de route. Les sacs de dépêches au lieu d'être transférés à dos d'homme seraient enfermés dans des malles.

M. SARTIAUX, ingénieur en chef de la Compagnie du Nord, a présenté son point de vue et s'est déclaré tout disposé à supprimer quelques arrêts du train n° 4, faisant remarquer toutefois que la solution de la question dépendait également des administrations anglaises, malheureusement gênées en ce moment par les travaux en exécution au port de Douvres.

Après échange de vues il a été décidé que l'étude de la question se poursuivrait et que l'on demanderait au Sous-Secrétaire d'Etat de déléguer une mission auprès des administrations anglaises.

M. GEORGES SCHWOB, membre de la Chambre syndicale des constructeurs électriciens, a ensuite présenté des rapports de la Commission des services postaux concernant diverses réformes postales.

Le Comité a examiné une proposition tendant à la remise en mains propres des correspondances postales à leurs destinataires, moyennant un abonnement annuel de 20 fr. Après une discussion à laquelle ont pris part MM. MAZOYER, directeur de l'exploitation postale; BARBIER, sénateur; PAUL FORSANS, il a été estimé que cette mesure retarderait considérablement la distribution et qu'il y

a lieu plutôt de demander énergiquement qu'elle soit accélérée et terminée, au plus tard, à 8 h. 1/4 du matin.

Une proposition du Touring-Club, tendant à éviter les attentes du public dans les bureaux, a été modifiée et l'administration a été invitée à étudier les dispositions nouvelles des tiroirs-caisse afin d'éviter les pertes de temps des employés lorsqu'ils reconnaissent la caisse de leur prédécesseur en prenant leur service.

Au point de vue téléphonique à l'occasion des questions mises à l'ordre du jour, des discussions générales se sont engagées, chacun voulant apporter ses griefs contre cette administration.

M. DE MONTEBELLO, Président de la Commission des Téléphones, a présenté plusieurs rapports sur des questions, qui, quoique secondaires, présentent un certain intérêt.

Le Comité a décidé que le système des annotatrices chargées de distribuer aux téléphonistes les demandes de communications interurbaines et d'indiquer aux abonnés le délai d'attente serait généralisé. Ce système est depuis longtemps pratiqué à l'étranger et facilite beaucoup le service. Comme suite à cette décision, l'indication du délai d'attente sera substituée à l'indication d'un numéro d'ordre.

Une discussion assez chaude s'est engagée relativement à une proposition de l'Administration d'imposer une taxe aux abonnés qui refuseraient une communication interurbaine qu'ils auraient demandée.

Après un exposé de la question par M. DE MONTEBELLO il a été reconnu qu'en effet il y avait lieu de taxer les abonnés qui abusaient du droit de demander un nombre considérable de communications se réservant de les refuser lorsqu'elles leur seraient offertes, ceci soit pour pouvoir disposer de la ligne à tout instant, soit pour empêcher quelques concurrents de s'en servir, mais que cette taxe ne devait être appliquée que dans des conditions bien déterminées.

En conséquence, après une communication de M. BOUCHARD, directeur des Téléphones, il a été décidé que tout abonné pourrait faire annuler à tout moment la communication demandée par lui sans être astreint à aucune taxe, qu'il pourra de même refuser la communication si elle lui est offerte une demi-heure

après le délai d'attente fixé. La taxe ne sera donc applicable que lorsque l'abonné aura refusé la communication qui lui sera offerte dans le délai d'attente fixé ou dans un délai supplémentaire d'une demi-heure au plus.

MM. PAURON, chef d'équipe, et MONT-BRAND, rédacteur à la direction postale, ont fait remarquer, comme l'avait indiqué M. DE MONTEBELLO dans son rapport, que la véritable solution était de créer assez de lignes interurbaines pour assurer les communications immédiates.

L'Administration avait proposé de mettre en adjudication, pour les petits bureaux ruraux, le privilège qui appartient aujourd'hui à un seul abonné d'être relié pendant les heures de fermeture au bureau principal voisin, ce privilège étant réservé actuellement à celui des abonnés qui en avait fait le premier la demande. Cette proposition a amené les échanges de vue de MM. BARBIER, sénateur, et DE VERNEUIL, syndic des agents de change. Elle a été très énergiquement combattue par M. DE MONTEBELLO qui a proposé un système de roulement et a demandé qu'il soit fait appel aux constructeurs pour imaginer une disposition simple et pratique permettant à tous les abonnés de ces bureaux ruraux de communiquer même pendant les heures de fermeture du bureau. La séance a été levée à midi.

La prochaine réunion aura lieu le deuxième lundi de mars; d'ici là, l'étude des plus importantes questions téléphoniques sera poursuivie afin de pouvoir en commencer la discussion sans retard.

VŒUX TÉLÉPHONIQUES

Texte des vœux présentés par M. de Montebello au Comité consultatif des P. T. T.

Que la suppression de la provision à verser par l'abonné pour les communications taxées soit réalisée dans le plus bref délai.

Qu'en cas d'interruption accidentelle des communications, il soit tenu compte, dans les 7 jours nécessaires pour obtenir un dégrève-

ment, des interruptions partielles dont la durée aura dépassé 24 heures.

Que le Téléphone soit mis dans les gares à la disposition du public.

Que l'abonnement au Téléphone soit résiliable de plein droit en cas de décès de l'abonné, sur la demande des ayants droit.

Que le timbre quittance de 25 centimes exigé pour le versement des provisions supérieures à dix francs et pour le versement des abonnements soit remplacé par un timbre de dix centimes, conformément au droit commun.

Que le recouvrement de l'abonnement se fasse de plein droit à domicile par la voie postale.

Que, moyennant une redevance facultative, pour les abonnés qui en feront la demande, il soit pris note des numéros qui auront demandé l'abonné en son absence, et que ces numéros soient portés à sa connaissance à son retour.

Que l'abonné puisse toujours savoir, sur simple demande à l'opératrice ou à la surveillante, quel est le numéro avec lequel il vient de parler.

Qu'au lieu des réponses souvent inexactes : « pas libre » ou « ne répond pas », imposées par les règlements aux opératrices, l'abonné soit toujours renseigné, le cas échéant, par une des réponses suivantes : Ligne pas libre ou ligne interrompue.

Qu'il soit toujours répondu par écrit aux réclamations des abonnés, non seulement par un accusé de réception, mais encore à la suite de l'enquête faite en exécution de la plainte.

Que les employés et ouvriers envoyés par l'administration au domicile des abonnés aient une carte visée par leur chef de service pour pouvoir justifier de leur fonction.

Que l'Administration procède à une réforme définitive du numérotage téléphonique :

1^o En donnant à chaque bureau un nom qui permette au public et aux étrangers de situer facilement le bureau, comme Passy, Opéra, Bourse, etc. ;

2^o En faisant suivre, pour le numéro de chaque abonné, le nom du bureau d'un nombre de un à quatre chiffres au plus ;

3^o En évitant d'employer les numéros qui peuvent prêter à erreurs ou à confusions.

Qu'il soit établi un service de comptabilité

spécial afin de départager les comptes des Postes, Télégraphes et Téléphones et dresser un bilan pour chaque service.

Que l'Administration favorise l'adoption et le développement des postes à paiement monétaire du genre installé à Neuilly et Sablonsville.

Que l'Administration favorise l'extension des bureaux privés mixtes à batterie centrale intégrale.

Que l'Administration encourage l'emploi dans les loges de maisons de rapport des tableaux automatiques pour assurer le secret des communications des locataires à l'arrivée et au départ.

Que tout abonné puisse, sur sa demande, expédier et recevoir des télégrammes par téléphone.

Que les appareils et lignes soient vérifiés journellement et qu'on n'attende pas pour le faire les réclamations de l'abonné ; que les réparations soient faites sans délai.

Que des postes téléphoniques soient établis, autant que possible, dans toutes les casernes de gendarmerie.

Que les postes des abonnés soient enfin équipés en batterie centrale, que les types d'appareils microphones soient unifiés pour en faciliter l'entretien ; que ces appareils soient fournis et entretenus gratuitement par l'État.

Que les avis de paiement adressés par l'Administration aux abonnés leur soient remis seulement huit jours avant l'échéance.

Que des appareils téléphoniques soient placés dans les kiosques à voitures, permettant aux abonnés de demander une voiture par l'intermédiaire de l'agent.

Que, pour les abonnés de saison, les téléphonistes soient averties de la suspension de l'abonnement, afin d'éviter les sonneries inutiles.



A QUAND LES FONCTIONNAIRES

ET LES

TÉLÉPHONISTES AUTOMATIQUES

Les progrès de l'automatique permettront un jour de substituer aux « demoiselles » en chair et en os des « demoiselles » en fer et en cuivre.

Il y a eu, au Grand Palais, dans le courant de septembre 1910, une exposition de divers systèmes de téléphones automatiques. L'initiative de cette exposition, le croirait-on, est venue de l'administration ! Il a fallu que je me fasse répéter plusieurs fois cette nouvelle pour y croire, et pour constater cet exemple, sans précédent, d'une initiative de sa part : car, c'était vrai !!! J'ai donc examiné, avec le plus grand intérêt, cette exposition et j'y ai vu des tours de force mécaniques absolument stupéfiants...

On peut formuler, d'une façon générale, l'axiome suivant : « Toutes les fois que vous posez aux mécaniciens un problème à résoudre dont les données sont clairement établies et l'exécution matériellement possible par des procédés mécaniques, ce problème, si compliqué soit-il, finira toujours par être résolu. »

Eh bien ! dans les téléphones, le problème est théoriquement très simple et il faut, dans certaines conditions déterminées, mettre en communication la ligne d'un certain abonné A avec la ligne d'un autre, B ; il faut, en outre, que cette opération soit faite par l'abonné appelant, au moyen d'une manipulation très simple.

Quoique ce problème présente, dans la pratique, des difficultés formidables, je n'hésite pas à dire, d'après ce que j'ai vu, qu'il semble résolu : les inventeurs de ces appareils ont déployé là des prodiges d'ingéniosité fantastiques.

Il est entendu que je ne prétends pas juger, d'après un examen aussi superficiel, de la sécurité et de la durée du fonctionnement des appareils ; mais, si ces appareils marchent matériellement, ce qui est indéniable, il ne s'a-

gira plus que de petits perfectionnements de détail pour les rendre tout à fait pratiques... Il est fort possible, je le répète, que le système actuel de la batterie centrale soit, pour le moment, d'un fonctionnement plus sûr ; mais j'avoue que, pour l'avenir, toutes mes sympathies vont au système automatique.

Est-ce que, maintenant, dans nos usines mécaniques, tout n'est pas, de plus en plus, à l'automatisme, et n'avons-nous pas de prodigieuses machines-outils, qui arrivent à faire, presque sans l'intervention de l'ouvrier, les travaux mécaniques les plus complexes ?

Il ne faut pas oublier que nous sommes formidablement en retard sur tous les peuples civilisés du monde, tant pour la modernisation que pour l'accroissement de notre réseau téléphonique. Et, d'après l'effrayante lenteur avec laquelle tout se fait chez nous, il est certain qu'au jour, encore lointain, où nous aurons un réseau à peu près installé en batterie centrale, celle-ci, à son tour, se trouvera démodée et vaincue par l'« automatique ».

Et puis, mes sympathies pour l'« automatique » ont une autre raison, qui a bien, je crois, sa valeur : il est une plaie inguérissable, que l'on rencontre toujours dans toutes les exploitations de l'Etat, c'est que ce dernier est servi, *non par des ouvriers, mais par des fonctionnaires.*

Déjà, les ouvriers donnent souvent des ennuis à leurs employeurs, mais au moins ceux-ci ont-ils toujours la ressource de révoquer les paresseux, les malhabiles, ou même les mauvaises têtes, capables de gangrener les autres : ils peuvent ainsi se former, petit à petit, par une sélection patiente, un personnel d'élite.

Malgré cela, toutes les fois qu'ils peuvent remplacer un ou plusieurs ouvriers en chair et en os par un ouvrier en métal, ils ne manquent pas l'occasion et n'hésitent jamais.

Combien cette substitution ne doit-elle pas s'imposer dans les ateliers de l'Etat, où les « ouvriers fonctionnaires » sont *pratiquement inamovibles, une fois qu'ils ont été admis, quelle que soit leur insuffisance ultérieure*, et révocables seulement pour certaines fautes matérielles, prévues d'avance, parmi lesquelles le mauvais esprit, qui est une chose matériellement insaisissable, ne peut évidemment être prévu.

Ce terrible vice des exploitations de l'Etat se rencontre au plus haut degré dans l'administration des téléphones; non pas que ces dames soient moins intelligentes ou plus méchantes que leurs collègues mâles, mais on ne les empêchera jamais d'avoir certaines misères inhérentes à leur sexe, voire des maladies nerveuses, plus ou moins surexcitées par ce métier très énervant de téléphoniste, qui transforme parfois, en très peu de temps, une employée passable, en une détestable, qu'il faut quand même garder.

Et voilà comment, parmi les téléphonistes, il s'en rencontre à peine une sur cinq, qui soit tout à fait capable, physiquement et intellectuellement, de bien tenir son emploi.

J'aime à croire que, quand les demoiselles du téléphone seront en acier ou en cuivre, les ingénieurs de l'administration auront, cette fois, le droit de remplacer les imparfaites, ou celles qui seront fatiguées par un trop long usage.

Dire que nos petits enfants verront peut-être ce jour, trois fois béni, où les progrès de la mécanique auront permis de remplacer par des machines tous les fonctionnaires, au nombre d'un million aujourd'hui, qui dévorent et ruinent notre pauvre France.

Malheureusement, cette grande réforme ne pourra pas se faire en un jour; puisque les téléphonistes sont les premiers fonctionnaires indiqués pour la substitution, il ne faut pas hésiter.

Le considérable surcroît de richesse industrielle qui sera amenée à la France par le fonctionnement, enfin satisfaisant, du téléphone, sera tel, que ces dames trouveront sûrement, à ce moment, dans l'industrie, des situations aussi intéressantes que celles de téléphonistes, en même temps que plus adéquates à leur sexe.

Peut-être même auraient-elles la faculté de se croiser les bras, et d'élever leur famille, grâce à la pension que l'Etat pourrait leur faire, avec les gros bénéfices résultant de leur remplacement.

Souhaitons donc l'avènement prochain des fonctionnaires automatiques et des demoiselles du téléphone en acier, ou même en cuivre!

Ce sont là des progrès éminemment désirables, que la France, je le répète, a, plus que tout autre pays, d'excellentes raisons de vulgariser.

Ernest ARCHDEACON.

LA TÉLÉPHONISTE

Elle est la coqueluche de tous ses abonnés: c'est-à-dire qu'ils l'aiment comme la peste, puisque, comme la peste, la coqueluche est une maladie grave et détestable.

Cependant, la téléphoniste est, parfois, une poupée assez gentille. Elle est parfaitement articulée, mieux souvent que sa voix aphonique: elle dit sans doute « papa », « maman », mais surtout « allô », « j'écoute », « pas libre » ou « on ne répond pas! »

On ne la voit jamais sourire. On peut la parler, à son gré, de loin et rien qu'en pensée, des plus beaux yeux du monde et du charme le plus absolument parfait. Mais il ne faut pas croire que ça change rien à l'affaire.

Les abonnés avec qui son métier est de converser sans cesse en langage chiffré — pour ne rien dire que de très avouable, — se divisent en deux catégories: les « sérieux » et les « farceurs ». Les premiers sont quatre ou cinq à peine. Les autres sont cent mille, et ils prétendent, la plupart, être au mieux avec leur téléphoniste. Cependant, il n'y a que deux employées pour cent abonnés, en moyenne; et il est des téléphonistes sages comme aussi, d'ailleurs, il est des femmes qualifiées de légères à qui une douzaine d'amis suffit largement. Cela prouverait peut-être que les abonnés exagèrent. Et s'ils n'exagéraient pas un peu de ce côté-là, on ne comprendrait guère leurs récriminations habituelles contre ce qu'ils appellent avec vigueur le mauvais « fonctionnement » des téléphonistes.

Armée d'un casque et d'une sorte de cuirasse, la téléphoniste de service a tout à fait l'allure martiale. En cela elle ressemble un peu à la bergère de Domremy, mais — et cela répondra victorieusement aux détracteurs possibles de sa solide vertu — elle rappelle encore la pucelle d'Orléans par cet autre trait: c'est que, comme elle, « elle entend des voix » et qu'elle n'y répond pas.

RAYMOND DE NYS.



L'Etat industriel

Le coût du rachat des télégraphes en Angleterre et de leur exploitation par l'Etat. — L'Etat est toujours impuissant à exploiter avec profit une industrie. — Le rachat des télégraphes a déjà coûté près d'un milliard à l'Angleterre.

Le journal londonien *Spectator* a fait récemment ressortir, dans une analyse succincte, l'onéreux échec financier qu'a constitué, pour le gouvernement anglais, l'exploitation des lignes télégraphiques.

Il y a quarante-cinq ans, dit-il, en 1866, le gouvernement proposa pour la première fois le rachat des lignes télégraphiques britanniques, dont la valeur fut alors estimée à 57 millions. Les négociations durèrent environ trois ans, et, en 1869, le Parlement affectait 175 millions à l'opération de rachat, soit près du triple des prévisions originales. Le gouvernement dut en outre payer aux Compagnies de chemins de fer, pour leurs droits sur les lignes télégraphiques établies le long des lignes ferrées, une somme de 100 millions, de sorte que l'acquisition complète de l'entreprise revint au Gouvernement Britannique à 275 millions.

On avait prédit que, dans un délai d'une vingtaine d'années, les revenus nets de cette entreprise contribueraient à réduire sensiblement les impôts. Mais la désillusion vint vite. Il y eut bien un petit revenu net dans les deux premières années de l'exploitation par l'Etat, mais ensuite les recettes ne purent arriver à faire face à l'intérêt du capital engagé et pendant trente-neuf ans cet énorme déficit a été supporté par le Trésor, c'est-à-dire par le public. Puis les taxes télégraphiques furent réduites sous la pression de l'opinion qui entrevoyait, comme conséquence de cette mesure, une augmentation d'affaires et par suite de recettes. Mais le résultat fut juste l'opposé de celui qui avait été prévu. De leur côté, les dépenses d'entretien et d'exploitation augmentèrent énormément sous le régime de l'Etat, et le maintien nécessaire des installations à la hauteur des progrès rendant les recettes de plus en plus insuffisantes, les appels au Trésor devinrent de plus en plus forts.

Si l'on tient compte de tous les éléments, et notamment du capital primitif qui n'a jamais été amorti, des avances consenties par le Parlement qui ne sont pas productives d'intérêt, et des déficits annuels de l'exploitation, on trouve que le total de la perte commerciale causée au pays par le rachat des télégraphes s'est élevée à 875 millions de francs au minimum. On n'a même pas la consolation de penser que, pour cette somme, l'Etat possède un actif appréciable, car cette entreprise entraîne chaque année pour son exploitation une perte supplémentaire de plus de 25 millions. Au point de vue commercial, le rachat a été un échec absolu.

Le journal anglais ajoute les réflexions suivantes : Répondre, comme les partisans de l'étatisme le font invariablement, que le public en a retiré une compensation sous la forme d'un service meilleur et moins coûteux, c'est une réponse qui peut être plausible mais non convaincante. Car même en admettant cette réponse comme fondée, il est permis de se demander de quel droit on peut imposer à l'ensemble des contribuables l'obligation de subventionner les personnes constituant une minorité de la population, qui utilisent d'une façon régulière le télégraphe.

La dépense d'exploitation par millier de mots télégraphiés, est actuellement en Grande-Bretagne plus forte qu'il y a trente ans. L'incapacité organique de l'Etat à diriger une entreprise commerciale a été démontrée d'une façon incontestable en cette circonstance.

Les téléphonistes soumis à un match

Une prime au plus rapide

M. de Montebello a adressé la lettre suivante au *Matin* :

9 février 1912.

ASSOCIATION DES ABONNÉS
AU TÉLÉPHONE
47, rue des Mathurins.

—
Monsieur le rédacteur en chef,

Le *Matin* vient de publier une amusante controverse entre l'un de ses rédacteurs, M. Prax, et le distingué directeur des téléphones, M. Bouchard.

M. Prax nous a appris qu'à New-York il ne fallait que six secondes pour établir les communications téléphoniques, tandis qu'à Paris, d'après son enquête, il lui avait fallu une moyenne de une minute vingt secondes.

M. Bouchard a répliqué — en précisant — que le délai de six secondes à New-York ne s'appliquait qu'au temps écoulé entre l'appel de l'abonné et la réponse de la téléphoniste, et qu'à Paris il suffisait du double, soit douze secondes !

Mais le public voudrait peut-être être fixé sur les délais moyens pour établir respectivement à New-York et à Paris les communications entre deux abonnés ?

L'Association des abonnés au téléphone est en mesure de vous informer qu'à New-York, d'après les statistiques mensuelles publiées par la New-York Telephone Cy, il faut en moyenne *treize secondes pour établir la communication entre deux abonnés* !

Pour Paris, M. Bouchard et les statistiques officielles sont muets sur ce point capital.

Pourquoi notre administration des téléphones, à l'exemple des compagnies américaines, ne publierait-elle pas, elle aussi, périodiquement, les délais moyens de chaque bureau de Paris, ce qui permettrait de créer une louable émulation entre les téléphonistes de ces bureaux ?

Le jour où pour la première fois ces statistiques seront publiées, l'Association des abonnés au téléphone versera une prime de 100 francs aux téléphonistes du bureau qui aura atteint le moindre délai.

Veuillez agréer, Monsieur le rédacteur en chef, l'expression de mes sentiments très distingués.

MARQUIS DE MONTEBELLO,

Président de l'Association des abonnés au téléphone.

Monologue de l'abonné

Conclusion d'une spirituelle fantaisie de Zamacoïs.

Que de temps perdu ! Que de peine ! Que d'efforts ! Quelle force morale et physique gaspillée au téléphone ! Si l'on avait pu emmagasiner, depuis qu'il y a des téléphones et qui

ne marchent pas, l'énergie morale dépensée à dompter ses nerfs et la vigueur physique employée à tourner cette petite manivelle, quels exploits ne pourrait-on pas accomplir, quelles inventions, quels perfectionnements ne pourrait-on pas réaliser, — même dans les téléphones ! Quelle tristesse de penser qu'au lieu de profiter au bonheur de la société, tout cela n'a servi à rien ! Pas même à obtenir des communications ! Depuis que je tourne cette petite manivelle, en aurais-je joué des airs, si c'était celle d'un orgue de Barbarie ! En aurais-je moulu du café, si c'était la manivelle d'un moulin !... Mon Dieu !... ça sonne !... Non... C'est la pendule là-bas, sur la cheminée, qui sonne minuit... Il y aura bientôt quarante-huit heures que je tourne cette petite machine... Quand je l'ai saisie entre mes doigts, j'étais jeune, gras, bien portant... Or, je m'aperçois là bas, dans la glace, amaigri, vieilli, blanchi... La rage, le désespoir, le découragement, le sentiment de l'effort inutile, ont fait leur œuvre... J'étais plein de jeunesse, de noble courage et d'ambition : quarante-huit heures de téléphonage ont fait de moi une loque humaine ayant perdu avec ses forces tout sentiment de son autorité, toute confiance en elle-même, dans les autres, dans le progrès, dans l'électricité, dans la physique... Samson devait être exactement dans l'état où je suis après quarante-huit heures de meule !...

Il continue à tourner machinalement et tout doucement la petite manivelle.

Ma tête s'égare... Pourvu, à présent, qu'on ne me donne pas la communication... Je ne me rappelle plus pourquoi je l'ai demandée...

Il a un pâle sourire épuisé.

Mais je suis bien tranquille... Je... ne... l'aurai... jamais !...

Il tombe évanoui.

MIGUEL ZAMACOÏS.



Le Bureau Marcadet

Six téléphonistes pourront répondre à l'appel d'un même abonné. — On a prévu l'adoption éventuelle de l'automatique.

En vue de la création d'un nouveau bureau central téléphonique destiné à desservir une partie de la circonscription de Desrenaudes et les abonnés du quartier de Montmartre, l'Administration a loué avec promesse de vente, 266, rue Marcadet, un bâtiment que l'on construit actuellement, d'après des plans approuvés par elle.

Le bâtiment en question recevra, au début, un tableau multiple équipé pour 2.200 lignes d'abonnés et 200 lignes suburbaines, mais il se prêterait facilement, par la suite, à une installation susceptible de desservir 9.000 abonnés. Il suffira, en effet, le moment venu, de construire un 2^e étage, sans avoir à toucher au 1^{er}; la résistance du plancher haut a été prévue en conséquence.

Ce multiple fonctionnera, bien entendu, à batterie centrale. Son agencement différera peu de celui des multiples des autres bureaux de Paris. Toutefois, il y a lieu de signaler notamment les particularités suivantes :

a) Chaque relais d'appel commandera deux signaux lumineux placés au-dessus de deux jacks locaux reliés à la même ligne d'abonné, mais situés dans des groupes différents, séparés par au moins deux positions d'opératrice.

Cette disposition permettra d'assurer l'entraide dans des conditions très satisfaisantes : 6 téléphonistes, au lieu de 3 avec le système actuel, pourront répondre aux appels d'un même abonné.

De plus si une lampe d'appel vient à brûler, les appels de l'abonné seront encore reçus par l'autre.

b) L'emplacement sera prévu pour l'installation d'un système de compteurs de conversations, du type semi-automatique, ou, de préférence, du type complètement automatique.



Le Contrôle du Téléphone

On a organisé à Berlin un contrôle central permettant de surveiller constamment les lignes et... les téléphonistes.

On a inauguré, sur le réseau téléphonique de Berlin, un service destiné à soumettre le fonctionnement des bureaux centraux téléphoniques à un contrôle secret permanent; on en espère d'heureux résultats.

Le bureau du contrôle téléphonique se trouve installé dans les locaux de l'école d'opératrices de la Lützowstrasse et placé sous la direction du chef de cette école. Il est relié avec tous les bureaux centraux téléphoniques de Berlin par un certain nombre de lignes qui partent des tables d'écoute; ces mêmes lignes aboutissent, dans chaque bureau central, à un panneau du multiple sur lequel elles peuvent être reliées avec un poste quelconque d'opératrice. Ni les opératrices, ni les autres agents des bureaux centraux, pas même les chefs de ces bureaux, ne connaissent les postes d'opératrices contrôlés à un moment donné. Les tables d'écoute du bureau de contrôle donnent aux contrôleurs la possibilité de reconnaître si les opératrices répondent promptement aux appels, si elles établissent les communications avec la célérité convenable, etc. Les contrôleurs peuvent en outre introduire leur téléphone sur le circuit et percevoir ce que dit l'opératrice. Les irrégularités, ainsi que les fausses manœuvres, les négligences, etc., sont notées par le bureau de contrôle.

Le bureau de contrôle répond encore à un autre but. On constate souvent, sur les lignes téléphoniques, des dérangements intermittents qui ne se manifestent que de temps en temps et pendant quelques minutes seulement. Il est difficile, quelquefois impossible de trouver la cause de ces dérangements. Désormais, ces lignes seront amenées au bureau de contrôle pour y être observées de façon permanente. Dès que le dérangement se manifestera, l'agent chargé des observations n'aura qu'à faire usage des appareils de mesure mis à sa disposition pour déterminer la nature et le siège du dérangement.

Ce bureau de contrôle — pourvu que l'on en tire tout ce qu'il peut donner — promet de contribuer sensiblement à l'amélioration du service téléphonique de Berlin.

Les Labadens du Téléphone !

On astreint à un examen professionnel les chefs des bureaux centraux ; ils protestent.

Dire qu'une certaine effervescence agite le personnel dirigeant des téléphones serait exagéré. Mettons, pour être exact, qu'il élève en ce moment de vives protestations.

En voici les raisons.

En 1908, lors de l'établissement de la batterie centrale sur le réseau parisien, l'administration s'avisait de parfaire l'instruction technique des chefs du personnel des bureaux centraux. Sous peine de voir leurs notes rester stationnaires, ces fonctionnaires furent tenus d'assister à des cours supérieurs d'électricité, et l'on vit, chose unique, s'aligner dans l'amphithéâtre de l'école professionnelle des P. T. T., des auditeurs dont les cadets.. défrisaient la quarantaine et dont les aînés touchaient presque à l'âge de la retraite !

L'assiduité de ces élèves inattendus remplit de satisfaction les jeunes et brillants ingénieurs, leurs professeurs. Les cours furent donc fructueux. Cependant les nouveaux labadens sollicitèrent la faveur de ne pas être soumis à l'examen de sortie par l'administration. Ils n'étaient plus jeunes... la mémoire pouvait leur faire défaut... et s'ils devaient être recalés, n'était-ce pas au prix d'un avancement auquel ils avaient droit à tant d'autres titres ?

M. Estaunié, alors directeur de l'exploitation téléphonique, se laissa toucher et supprima l'examen.

Mais voici que, deux ans après, M. Bouchard, son successeur, prétend qu'il y eut mal donne et que, somme toute, l'examen de sortie est de rigueur. Et les vieux écoliers, la mort dans l'âme, vont s'aligner au tableau noir, une craie défaillante à la main ! Un examen deux ans

après un cours qui dura trois mois à peine ! Quel coquebin frais émoulu des boîtes à bachot, quel fort en thème y satisferait !

Jusqu'au dernier moment, les labadens du téléphone espèrent que M. Chaumet aura pitié d'eux !...

Un point de vue économique

Le système manuel à batterie centrale serait plus avantageux que l'automatique.

Tout abonné au téléphone qui échange par jour dix conversations de trois minutes chacune, laisse son appareil, sa ligne et son jack local au bureau inoccupés pendant 1.410 minutes sur 1.440. Le rendement de son poste est donc très réduit, puisqu'il est représenté

par la fraction $\frac{30}{1.440}$, rapport du temps utilisé au temps disponible. Un terme de ce rapport peut seul varier entre des limites très restreintes : il est possible, en effet, de donner à plusieurs abonnés la même ligne avec la même extrémité au bureau. Avec 4 abonnés, le rapport ci-dessus devient $\frac{120}{1.440}$.

On voit donc le rôle du coût des installations (appareil, ligne et raccordement au bureau) dans le choix des systèmes de téléphonie et aussi dans les progrès de la technique. Avec les récents systèmes à batterie centrale, les abonnés ont des appareils très simples. Le prix de revient des lignes diminue sans cesse depuis la baisse prolongée du cuivre et l'emploi de fils à faible section. Malgré de multiples perfectionnements et une exploitation de plus en plus complexe, les installations des bureaux sont bien moins dispendieuses qu'auparavant.

Le système automatique actuel, comparé aux systèmes ordinaires et surtout au système à batterie centrale, nécessite la même dépense pour les lignes et une dépense triple ou quadruple pour les installations et les appareils.

Les causes qui tendent en général à diminuer le rendement des divers systèmes en exploitation, influent d'une façon plus particu-

lière sur les systèmes automatiques. Dans les bureaux à service manuel, en effet, les dépenses courantes d'exploitation peuvent, en une certaine mesure, suivre les variations du trafic, tandis que les dépenses, dans les bureaux à service automatique, atteignent un maximum fixe, invariable avec les fluctuations du trafic. Cette facilité d'accommodation déjà notable avec l'exploitation à batterie centrale est encore accrue avec les systèmes à distribution d'appels, où l'on peut satisfaire au trafic avec un tiers en moins d'employés.

(*Schwachstrom technik*, 11 août 1911.

Echos de partout

Les petits cadeaux....

Marseille a inauguré cette année un cérémonial qui mérite d'être retenu.

L'envoi des cadeaux aux dames téléphonistes y fut, pour ainsi dire, officialisé.

Il y a dans l'hôtel des téléphones, à Marseille, comme à Paris, un salon de repos des dames téléphonistes. C'est dans cette pièce réservée que le directeur a autorisé les petits cadeaux à s'épanouir sur les tables. Pendant les journées du Premier de l'An, on y vit accumulés des fleurs, des bonbons, même des liqueurs de dames, que certains abonnés, négociants ou particuliers, avaient adressés avec leur carte et d'aimables souhaits à leurs téléphonistes. Beaucoup de ces menus présents étaient envoyés à la collectivité, faute de renseignements plus précis. Les autres portaient les noms de leurs destinataires.

Et ma foi, les étrennes galamment transformées de la sorte deviennent parfaitement équitables; on n'a plus envie de bougonner contre l'usage, parce qu'il revêt un caractère tout à fait charmant.

★★

L'adresse télégraphique

Nous avons vu avec plaisir adopter par la Chambre, sur le rapport de M. Dalimier, plusieurs petites réformes dans la taxe des mots. Entre autres celle de l'adresse à prix fixe, taxée dix ou quinze centimes, que nous avons préconisée ici. Avec les noms des localités parfois interminables, le public arrivait à « manger », rien que pour l'adresse d'un télégramme, les cinquante centimes, prix courant de la majorité de nos dépêches.

★★

La lettre-télégramme

Cette innovation récente rend de très grands services. Il paraît qu'on a envisagé son abandon ! Heureusement que les pays voisins, qui ne l'avaient pas encore adoptée, se sont mis précisément à l'introduire dans leur service. Du coup, on nous l'a maintenue. Elle fonctionne depuis le 1^{er} janvier entre plusieurs villes d'Angleterre, d'Ecosse et d'Irlande.

Il faudrait étudier le moyen d'étendre la lettre-télégramme aux bureaux complets qui ferment à 9 heures. Qui empêcherait de leur assigner pour la transmission les instants « où le télégraphe est inoccupé ? » Elles iraient toujours sommeiller, à l'arrivée, dans le compartiment de la poste jusqu'au lendemain matin, et ne remplaceraient jamais une dépêche à taxe intégrale. Mais dans combien de bureaux, où le courrier est parti depuis 5 heures du soir, ou 7 heures, pour les grandes distances, un correspondant qui a manqué la poste serait heureux de trouver ce moyen de racheter son retard !

★★

Il court, il court le Furet

Ce qu'il y a de charmant dans l'esprit américain et la vie aux Etats-Unis, c'est que le développement extrême du machinisme n'empêche pas l'imagination et ne donne pas à l'existence une monotonie et une régularité fastidieuses.

Il y a toujours de l'imprévu : ainsi l'autre jour, l'ingénieur en chef des téléphones de Chicago expliquait comment on posait de nouveaux fils téléphoniques dans les canalisations souterraines de Park City.

Vous introduisez un rat à un bout du tuyau ; vous faites prendre le même chemin au furet : et vous attachez à la patte de votre furet le bout de votre ficelle.

Lorsque le rat sent le furet derrière lui, il file avec une vitesse V ; le furet poursuit le rat avec une vitesse égale, et tous les deux ne s'arrêtent qu'à l'autre extrémité de la canalisation.

Vous recueillez le furet qui, comme Thésée dans le labyrinthe, tire toujours sa ficelle : vous attachez au bout de la ficelle une corde un peu plus forte ; vous tirez à l'autre bout ; lorsque la corde a remplacé la ficelle, vous lui substituez, de la même manière, votre fil téléphonique et le tour est joué.

★★

Poste restante

M. Morgan, postmaster de New-York, vient d'opérer dans ses bureaux une véritable révolution. Par son ordre, l'usage du général Delivery, autrement dit de la poste restante, est désormais interdit aux dames, du moins aux dames qui habitent New-York ; il sera strictement réservé aux personnes étrangères à la ville. Cette mesure,

déclare M. Morgan, est devenue nécessaire en raison du nombre excessif de schoolgirls et de jeunes femmes qui se font adresser, sous le couvert décent de l'Administration, des correspondances clandestines. Si jamais la poste française s'avise d'un tel scrupule, ce sera un grand changement, vers midi et 7 heures, dans les bureaux voisins de la rue de la Paix.

L'AMERICAN TELEPHONE AND TELEGRAPH COMPANY

Cette Compagnie est la plus puissante organisation téléphonique du monde.
— Elle étend son réseau d'un océan à l'autre.

L'American Telephone and Telegraph Co., créée en 1885 et complètement réorganisée en 1900, constitue la plus puissante organisation téléphonique du monde.

Bien que le téléphone ne soit pas, aux Etats-Unis, un service d'Etat, mais une industrie libre, ouverte à la concurrence, l'American Telephone and Telegraph Co occupe, dans l'organisation téléphonique de l'Union, une situation unique.

L'American Telephone and Telegraph Co est, en effet, tout d'abord une « holding Company » qui détient plus de 80 0/0 du capital de la grande majorité des Sociétés locales de téléphone dont l'ensemble constitue le « Système Bell ».

La Société est, d'autre part, une entreprise industrielle qui possède et exploite les lignes à longue distance reliant la plupart des différents réseaux locaux qui ne peuvent communiquer entre eux que par son intermédiaire. Cette exploitation de lignes à longue distance fut, de 1885 à 1900, l'objet unique de son exploitation. A l'heure actuelle, ces lignes, qui s'étendent d'un Océan à l'autre, permettent de communiquer directement d'à peu près toutes les principales villes de l'est, jusqu'à Denver à l'ouest et la Nouvelle-Orléans au sud. L'American Telephone and Telegraph Co assure également la fabrication du matériel, des appareils nécessaires à l'exploitation du « Système Bell » tout entier, par l'intermédiaire de la

« Western Electric Company », dont elle possède 80 0/0 du capital (1).

L'American Telephone and Telegraph Co réunit, en outre, tous les services généraux des Sociétés locales; elle assure ainsi la centralisation technique et administrative de tous les réseaux associés et leur évite les frais inutiles de services multiples. Elle concède aux Sociétés locales, moyennant une redevance, la faculté d'exploiter les brevets et autres droits généraux lui appartenant.

L'American Telephone and Telegraph Co a acquis, en novembre 1909, à peu près 25 0/0 du capital de la Western Union Telegraph Company avec laquelle elle a entrepris certains échanges de trafic qui ne pourront qu'augmenter ses profits.

★★

1.000 postes, 250.000 communications par an pour une même maison ! 7 milliards de communications par an par tout le réseau !

Le téléphone joue dans la vie, aux Etats-Unis, un rôle indispensable. Le perfectionnement incessant du service, sa grande rapidité favorisent la vulgarisation de ce moyen de communication à un point inimaginable. Telle grande maison de Chicago a plus de 1.000 postes téléphoniques dans ses magasins. Telle autre s'engage par contrat avec la Société, à avoir un chiffre de communications téléphoniques égal à 250.000 par an. L'usage du téléphone à longue distance est également très répandu. De nombreuses maisons d'achat de coton du Texas communiquent, pendant la saison des achats, souvent plusieurs fois par jour, avec plus de 70 ou 80 villes différentes couvrant ainsi un territoire presque équivalent à celui de la France entière.

Les chiffres suivants permettent de se faire une idée exacte du développement extraordinaire pris par le téléphone aux Etats-Unis :

**Nombre de postes d'abonnés au
1^{er} janvier 1910**

France	212.000
Angleterre . . .	616.000
Allemagne . . .	911.000
Etats-Unis . . .	7.084.000

(1) Cette Compagnie a été complètement absorbée depuis lors (A. C.).

Communications téléphoniques annuelles

France	205.685.000
Angleterre . . .	723.246 000
Allemagne . . .	1.207.446 000
Etats-Unis . . .	9.000.000.000

L'*American Telephone and Telegraph Co* absorbe plus des deux tiers des relations téléphoniques américaines. Elle comptait au 1^{er} janvier 1911, 5.882.719 abonnés, et le nombre des communications établies par ses soins, en 1910, s'est élevé à plus de 7 milliards.

Le développement du *Système Bell*, que l'*American Telephone and Telegraph Co* personifie, a été constant au cours des dix dernières années. La longueur des lignes, de 2.445.000 milles en 1901, était, en 1910, de 11.642.000 milles. Le nombre des postes d'abonnés, de 1.109.000 en 1901, est passé, en 1910, à 5.882.000 ; les communications journalières ont progressé de : 7.719.000 en 1901, à 22 millions 284.000 en 1910. *Le trafic du « Système BELL » a donc triplé au cours des 10 dernières années.* Pendant la même période, le nombre de ses postes d'abonnés a quintuplé.

★★

Plus de 2 milliards dépensés en 10 ans pour les installations nouvelles. — Les bénéfices en progression.

La Société affecte, chaque année, des sommes considérables à l'entretien et au renouvellement de son matériel. En 1910, 52 millions de dollars, ont été prélevés à cet effet sur les recettes portant à 283 millions de dollars soit à peu près 1.500 millions de francs, le total des sommes ainsi employées au cours des huit dernières années.

Les additions aux immeubles et lignes se sont élevées, pour le même exercice, à 53 millions de dollars, portant le total des dépenses de même nature pour les 11 dernières années, à 460 millions de dollars, soit 2.392.000.000 de francs.

Les installations actuelles tiennent compte des besoins futurs, de telle sorte que les agrandissements s'effectueront dans des conditions particulièrement économiques. Des calculs très prudents permettent d'évaluer cet actif où ne figurent ni les droits de franchise ni les nombreux brevets appartenant à la Société, à plus

de 150 0/0 du capital actions ou obligations actuellement émis.

Le service central d'expériences dispose d'un très large budget qui permet de procéder aux recherches les plus coûteuses, et aucun perfectionnement susceptible d'améliorer le service n'échappe aux Sociétés groupées par l'*American Telephone and Telegraph Co*. Aussi le président de la Société peut-il dire avec raison dans son rapport de l'exercice 1910 : « qu'il n'y a pas d'exemple qu'un système de lignes ou d'appareils, ou qu'une méthode rejetée par les experts techniques du « *Système Bell* » ait jamais passé, par la suite, dans la pratique. »

Tout au contraire, les méthodes et appareils en usage sur le « *Système Bell* » servent de modèles aux entreprises similaires d'Amérique ou d'Europe.

Les recettes et bénéfices nets, tant du système *Bell* que de l'*American Telephone and Telegraph Co* qui le résume tout entier, ont progressé chaque année, depuis l'origine, de façon constante.

De 1900 à 1910, il y a eu augmentation de 290 0/0 environ sur les recettes de l'*American Telephone and Telegraph Co*. Ce chiffre est significatif, et dépasse de beaucoup les chiffres correspondants des Compagnies les plus prospères des chemins de fer américains, dont l'augmentation de trafic ne dépasse pas 100 0/0 par période décennale.

Soyez bons pour les abonnés!...

Il ne faut pas la nuit décrocheter le récepteur.

Autant les abonnés au téléphone, jaloux d'un droit — chèrement acheté, d'ailleurs — sont empressés d'en jouir à toute heure de la journée, autant ils sont peu désireux, la nuit venue, d'être dérangés par une sonnerie inopportune. La plupart s'en vont coucher en fermant toutes les portes sur la menaçante sonnerie. Un certain nombre décrochent tout simplement le récepteur de leur appareil,

sans se douter que, par suite de cette manœuvre, la batterie centrale débite, débite comme un réservoir dont ils auraient crevé la paroi. Ils sont dans la même situation que ces Parisiens égoïstes qui, durant toutes les ardeurs de la canicule, laissent couler toute la nuit leur robinet d'eau potable... pour rafraîchir l'appartement !

Oui !... mais les téléphonistes du service de nuit connaissent le danger. Dès qu'au bureau central ils aperçoivent un certain nombre de lampes allumées, ils se portent sur les lignes appelantes. Et si les abonnés ne disent mot, ils ont vite compris le motif de l'allumage. Un tour de manette, et voilà toutes les lampes éteintes... et voilà, également, tout le meuble isolé du réseau. De sorte que personne ne pourra plus demander ni recevoir de communication !

Abonnés, ne soyez pas égoïstes ! Ne décrochez jamais la nuit, votre récepteur. La batterie centrale appartient à tout le monde... Ne l'épuisez pas sans nécessité.

Abonnés, soyez bons pour les abonnés !

UN EXEMPLE A SUIVRE PAR L'ADMINISTRATION FRANÇAISE

Nos responsabilités envers le Public.

La *Telephone Co* « fait partie des serviteurs du public » et doit essayer de remplir ses devoirs envers lui avec honnêteté et efficacité.

L'Etat de New-York, et tous les territoires adjacents ayant avec lui d'importantes relations commerciales et sociales, exigent de la Compagnie un développement en rapport avec leurs besoins, ainsi qu'un bon service rapide et sûr. Pour assurer un tel service, il est nécessaire que le matériel présente toutes les meilleures garanties et soit conforme aux systèmes les plus perfectionnés.

La *Telephone Co* aura un tarif modéré — un tarif qui :

« Couvrira les dépenses nécessaires au fonctionnement des opérations ;

« Assurera les réserves de fonds nécessaires

pour remplacer le matériel usé ou démodé ;

« Assurera un intérêt raisonnable aux fonds placés dans cette industrie et suffisant pour attirer les capitaux nécessaires à son expansion. »

Ces dépenses une fois assurées, les bénéfices devraient aller au public, soit pour diminuer le tarif téléphonique, soit pour augmenter l'efficacité du service. Chaque abonné, en particulier, devrait être traité avec la considération et la courtoisie que toutes les grandes maisons de commerce assurent à chacun de leurs clients.

Les employés devront être capables et courtois ; ils devront être fidèles aux intérêts du public et à ceux de la Compagnie. En retour de leur bon travail ils devront être rémunérés au moins autant que les autres employés, représentant le même degré de capacité, des grandes entreprises commerciales, et leur bien-être devra être assuré de toutes façons raisonnables.

La direction devra faire tout son possible, tant par l'amélioration de son matériel et l'excellence de son service, que par sa coopération cordiale avec le public et avec les compagnies associées des télégraphes et des téléphones pour créer, et développer un vaste système d'intercommunications nationales atteignant le plus haut degré d'efficacité que l'on puisse obtenir.

LA NEW-YORK TELEPHONE COMPANY.

CHEMINS DE FER P.-L.-M.

Stations hivernales (Nice, Cannes, Menton, etc. .)

Paris-La Côte d'Azur en 13 heures par train extra rapide de nuit ou par le train « Côte d'Azur rapide » (1^{re} classe). (Voir les indicateurs pour les périodes de mise en marche).

Billets d'aller et retour collectifs de 1^{re}, 2^e et 3^e classes, valables 33 jours, délivrés, du 15 octobre au 15 mai, dans toutes les gares P.-L.-M. aux familles d'au moins trois personnes pour : Cassis, La Ciotat, Saint-Cyr la Cadière, Bandol, Ollioules-Sanary, La Seyne, Tamaris-sur-Mer, Toulon, Hyères et toutes les gares situées entre Saint-Raphaël-Valescure, Grasse, Nice et Menton inclusivement. — Minimum de parcours simple : 150 kilomètres.

Prix : Les deux premières personnes paient le plein tarif, la troisième personne bénéficie d'une réduction de 50 %, la quatrième et chacune des suivantes d'une réduction de 75 %.

Faculté de prolongation de une ou plusieurs périodes de 15 jours, moyennant supplément de 10 % pour chaque période. — Arrêts facultatifs.

Demander les billets quatre jours à l'avance à la gare de départ.

Des trains rapides et de luxe composés de confortables voitures à bogies desservent pendant l'hiver les stations du littoral.

Nota. — Il est également délivré, dans les mêmes conditions, des billets d'aller et retour de toutes gares P.-L.-M. aux stations hivernales des chemins de fer du sud de la France (Le Lavandou, Cavalaire, Saint-Tropez, etc....)

Algérie-Tunisie.

Billets de voyages à itinéraires fixes, 1^{re} et 2^e classes, délivrés à la gare de Paris-Lyon ainsi que dans les principales gares situées sur les itinéraires. — Certaines combinaisons de ces voyages permettent de visiter non seulement l'Algérie et la Tunisie, mais encore des parties plus ou moins étendues de l'Italie et de l'Espagne.

Voir la nomenclature complète de ces voyages circulaires dans le livret-guide-horaire P.-L.-M. en vente dans les gares, bureaux de ville, bibliothèques : 0 fr. 50 ; envoi sur demande au Service Central de l'Exploitation, 20, boulevard Diderot, à Paris, contre 0 fr. 70 en timbres-poste.

L'Agenda P.-L.-M. 1912

L'Agenda P.-L.-M. de 1912 vient de paraître et nous pouvons lui prédire le même succès qu'à son devancier de 1911.

Luxeusement édité, ce volume de 300 pages contient un grand nombre de renseignements précieux pour les voyageurs et pour les touristes. Orné de 300 illustrations signées Willette, Léandre, Henriot, Cappiello, et d'une fort jolie série de cartes postales détachables, il comprend en outre une partie littéraire tout à fait remarquable, composée d'articles et de nouvelles de Jean Aicard, René Bazin, Maurice Donnay, Henri Bordeaux, G. Casella, H. Kistmaeckers, Frantz Reichel et Pierre Wolff.

Il est en vente au prix de 1 fr. 50 dans les bureaux de renseignements et dans les bibliothèques des principales gares de la Compagnie P.-L.-M., ainsi qu'au Bon Marché, au Louvre et au Printemps, à Paris, et aux Cordeliers à Lyon.

On peut aussi le demander par lettre au Service de la publicité P.-L.-M., 20, boulevard Diderot, à Paris, au prix de 2 francs (mandat-poste ou timbres) pour la France, et 2 fr. 45 (mandat-poste international) pour l'étranger.

Hiver 1911-1912

Relations rapides entre Paris et l'Italie par le Mont-Cenis

1^o *Express quotidiens*, Paris, Turin, Gênes, Pise, Rome, Naples, à l'aller et au retour.

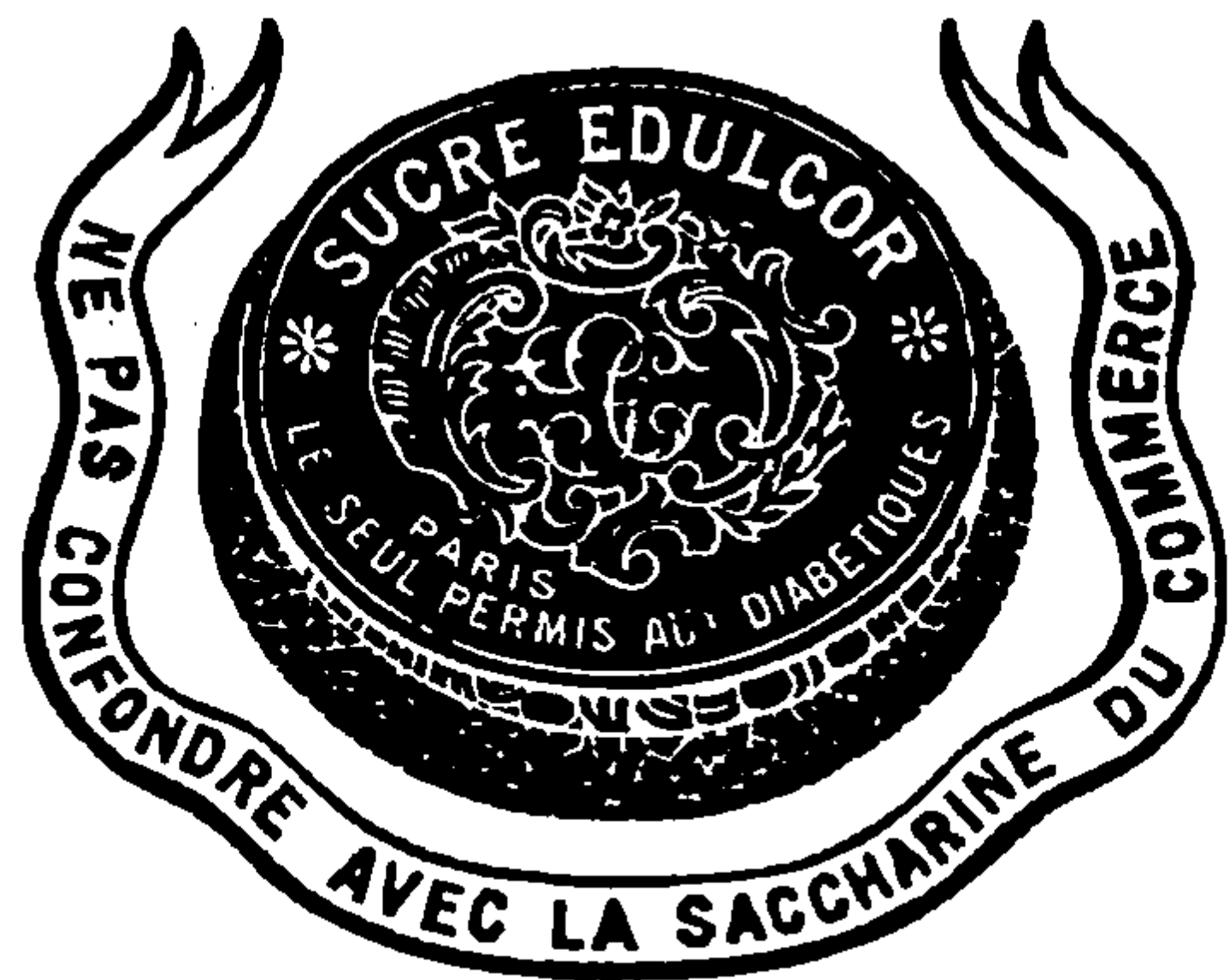
Aller : Départ de Paris, 8 h. 20 matin (W.-R. Paris-Dijon et Culoz-Modane, 1^{re} et 2^e classes, Paris-Turin) ; 2 h. 20 soir (W.-L., 1^{re} classe, Paris-Florence, 1^{re} et 2^e classes, Paris-Rome) ; 10 h. 15 soir (W.-R., Modane-Turin ; L.-S. Paris-Turin, 1^{re} et 2^e classes ; Calais-Turin, W.-L. 1^{re} et 2^e classes Paris-Rome).

Retour : Départ de Rome, 11 h. 50 soir (W.-L., Rome-Paris, 1^{re} et 2^e classes) ; Turin-Paris, W.-R., Turin-Chambéry) : 8 h. 35 matin (1^{re} et 2^e classes, Rome-Paris et Turin-Boulogne ; W.-L., Florence-Paris ; L.-S., Turin-Paris ; W.-R., Rome-Pise et Dijon-Paris) ; 6 h. 05 soir (1^{re} et 2^e classes, Rome et Turin à Paris ; W.-R., Dijon-Paris). — Arrivée à Paris : 6 h. 45 matin, 2 h. 25 soir, 11 h. soir.

2^o *Train de luxe « Paris-Rome »* (Wagons-lits, wagon-restaurant, voiture directe de ou pour Florence) desservant Aix les-Bains.

Aller : départ de Paris, 2 h. 10 soir, les lundis, jeudis et samedis, pour Rome et Naples, du 2 décembre au 11 mai ; — les jeudis et samedis pour Palerme, du 4 janvier au 25 avril inclus ; — les lundis pour Taormina, du 1^{er} janvier au 22 avril inclus.

Retour : les lundis, mercredis et samedis au départ de Naples et de Rome du 4 décembre au 13 mai ; — les dimanches et mardis au départ de Palerme du 7 janvier au 28 avril inclus ; — les vendredis au départ de Taormina du 5 janvier au 26 avril inclus. — Arrivée à Paris, à 2 h. 40 soir.



SUCRE EDULCOR

LE SEUL RECOMMANDÉ AUX DIABÉTIQUES

Par les Sommités Médicales — Envoi franco d'Echantillons

LA LITHARSYNE guérit le Diabète

Notice et Attestations sur demande

Pâte Pectorale EDULCOR

à tous arômes

Sirop Pectoral EDULCOR

Produits spéciaux pour Diabétiques. Contre Rhumes, Grippe, Bronchite et toutes les affections des voies respiratoires.

PHARMACIE DE LA CROIX DE GENÈVE

142, Boulevard Saint-Germain, PARIS

ET TOUTES PHARMACIES DU MONDE ENTIER

Telephone 849-60

CHEMIN DE FER D'ORLEANS

La traversée la plus courte de France en Algérie
par Port-Vendres.

Le trajet le plus rapide de Paris à Port-Vendres par Limoges-Toulouse-Narbonne ou par Bordeaux-Toulouse-Narbonne.

De Port-Vendres à Alger en 21 heures par paquebot rapide « La Marsa », muni de la télégraphie sans fil.

Aller : Départ de Port-Vendres le dimanche à 3 h. 30 du soir ; arrivée à Alger le lundi à 1 heure soir.

Retour : Départ d'Alger, le mercredi à midi ; arrivée à Port-Vendres, le jeudi à 10 heures matin.

De Port-Vendres à Oran en 29 heures par paquebot rapide « Medjerda », muni de la télégraphie sans fil.

Aller : Départ de Port-Vendres, le vendredi à 3 h. 30 soir ; arrivée à Oran, le samedi à 9 heures soir.

Retour : Départ d'Oran, le lundi à midi ; arrivée à Port-Vendres, le mardi à 6 heures soir.

Billets directs simples et billets d'aller et retour valables 90 jours en 1^{re}, 2^e et 3^e classes de Paris-Quai d'Orsay à Alger ou Oran, via Limoges-Montauban-Narbonne ou via Tours-Bordeaux-Narbonne. — Enregistrement direct des bagages. — Voitures directes, wagons-lits.

Téléphone 817.28

Téléphone 817.28

Recherches d'Héritiers

FLEURIER & JARLOT

Généalogistes-Archivistes (Archives du Cabinet Bernaut)

PARIS -- 3, Boulevard Henri-IV, (4^e)

REMISE IMPORTANTE, en cas de succès,
à toute personne ayant indiqué une affaire.

G. RAGUENEAU

Tailleur Sportif

25, Avenue de la Grande-Armée

Complets
Norfolkpour tous Sports 29 FR.
depuis . . .En véritables
tissus anglais
sur mesure 39 FR.
depuis . . .REMISES
aux Membres de l'Association.Demander le Catalogue (A)
illustré franco.

COMPLET NORFOLK

A L'OZOSENTEUR

M. BERGER, Fabricant

18, rue Duphot, PARIS (près la Madeleine)

TÉLÉPHONE 203-18

SPÉCIALITÉS de Produits désodorisants et désinfectants solides et liquides et de tous Appareils purificateurs de l'air pour Habitations, dont les prix et qualités défient toutes concurrences.



"OZOSENTEUR"

Appareil régénérateur de l'air vicié

L'OZOPINTIME

Désinfectant, Désodorisant, Suroxygéné

L'OZOPINTIME, liquide destiné aux appareils purificateurs de l'air par évaporation, dégageant de l'OZONE.

LAMPE HYGIÉNIQUE BERGER

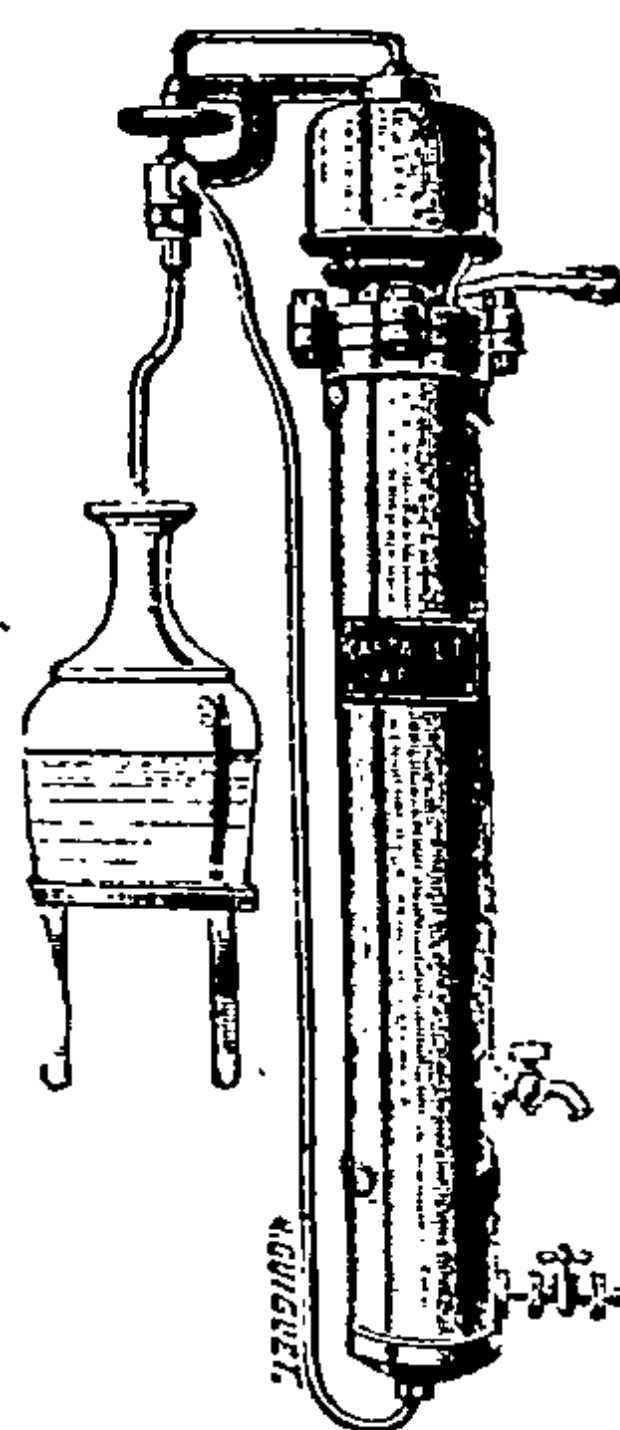
Aspire la fumée du tabac, absorbe toutes les mauvaises odeurs, préservé des moustiques, purifie et parfume l'air par l'emploi de L'OZOALCOOL.

SEL OZOHONE Désinfectant, Désodorisant, Antimites

ESCOMPTE 10 % AUX MEMBRES DE L'ASSOCIATION

APPAREIL DOMESTIQUE

Débit : 15 et 30 litres à l'heure



Stérilisateurs Cartault

Brevetés S. G. D. G

ADOPTÉS

Par la Guerre, la Marine, les Colonies, la Ville de Paris, les Gouvernements étrangers, etc., etc.

Le principe absolu de ces Appareils est de porter l'eau à

115-120° SANS EBULLITION

et de la rendre fraîche et limpide à la sortie sans avoir altéré

AUCUNE DE SES QUALITÉS NATURELLES

PARIS, 19, rue Montmartre, PARIS — Téléphone 168-70.

NOTICE ET CATALOGUE FRANCO

Tableaux Commutateurs à Batterie Centrale Intégrale de la Société "LE MATÉRIEL TÉLÉPHONIQUE"

Ancienne Maison G. ABOILARD & C^{ie}

46, Avenue de Breteuil, 46 — PARIS

TÉLÉPHONE : 707.03 - 707.14

Admis sur le Réseau de l'Etat

pour

Immeubles, Maisons de Commerce, Banques, Hôtels, Usines, etc.

**Signaux d'Appel et de Fin, Automatiques,
par Voyants et Sonneries.**

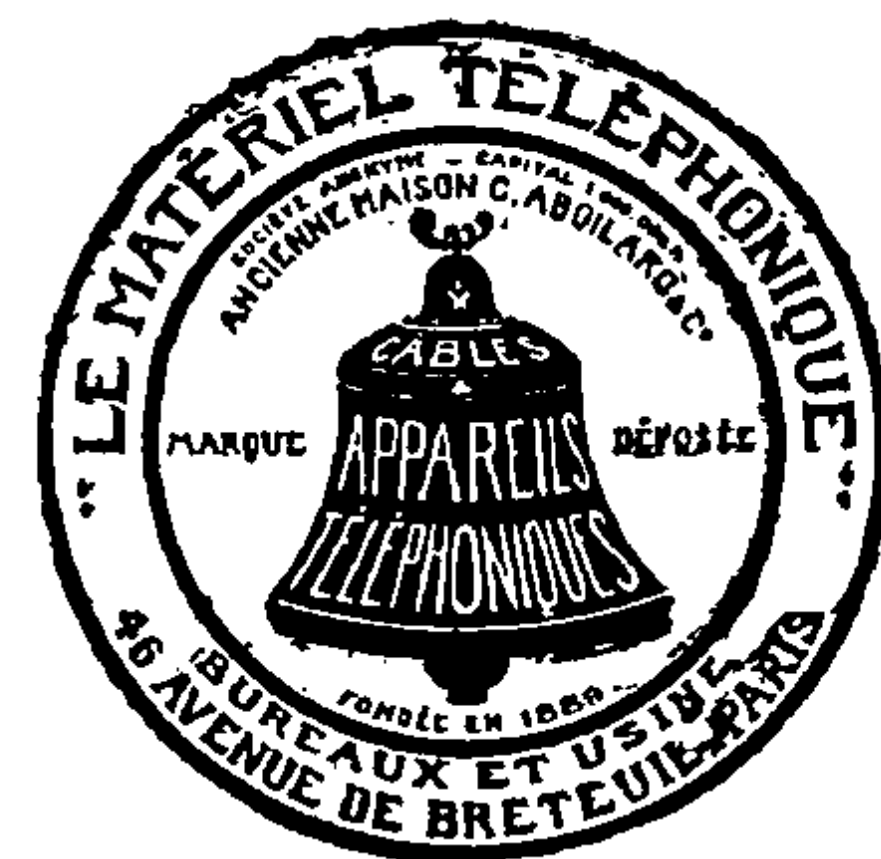
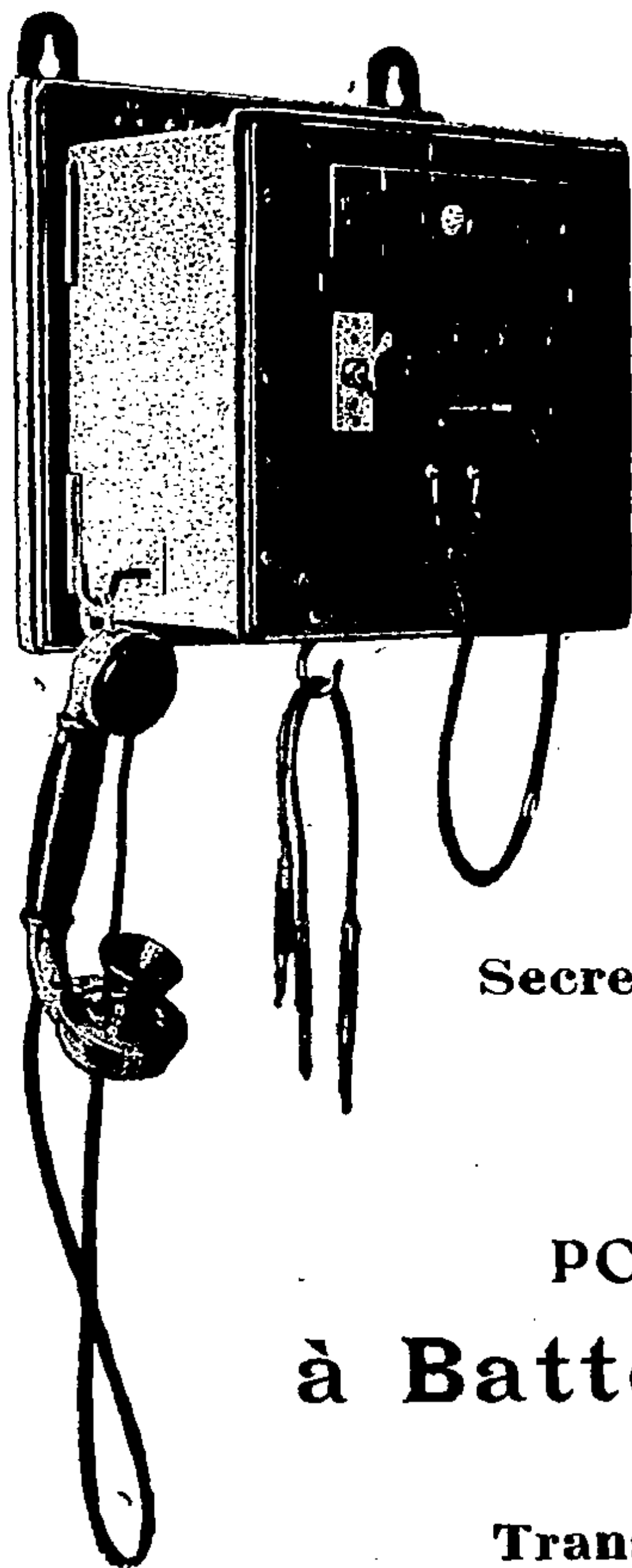
Secret absolu des Communications.

Facilité de Manœuvre.

Deux Fils seulement par ligne

**POSTES SUPPLÉMENTAIRES
à Batterie Centrale Intégrale**

Transmission incomparable. — Renseignements sur demande.



FABRIQUE DE BILLARDS DE PRÉCISION

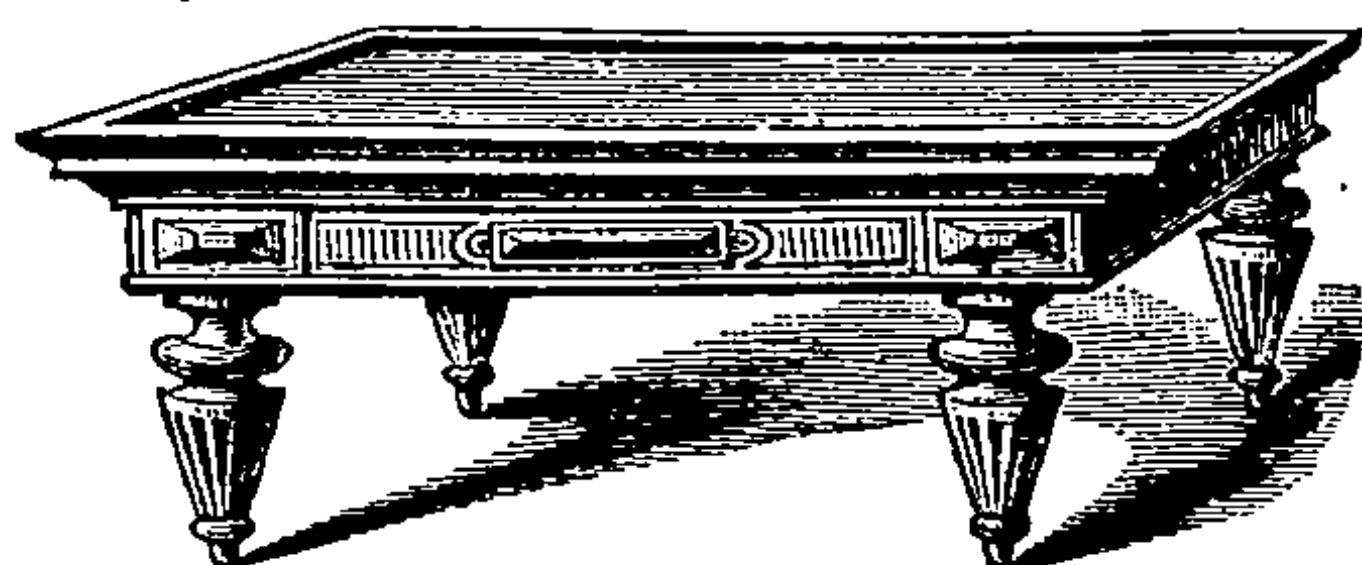
Téléphone : Ancien 145-49

Nouveau 1021-06

LOREAU Père

MAISON FONDÉE EN 1878

1, Rue de Turenne (4^e Arrondissement), angle rue Saint-Antoine. Station du métro : SAINT-PAUL.

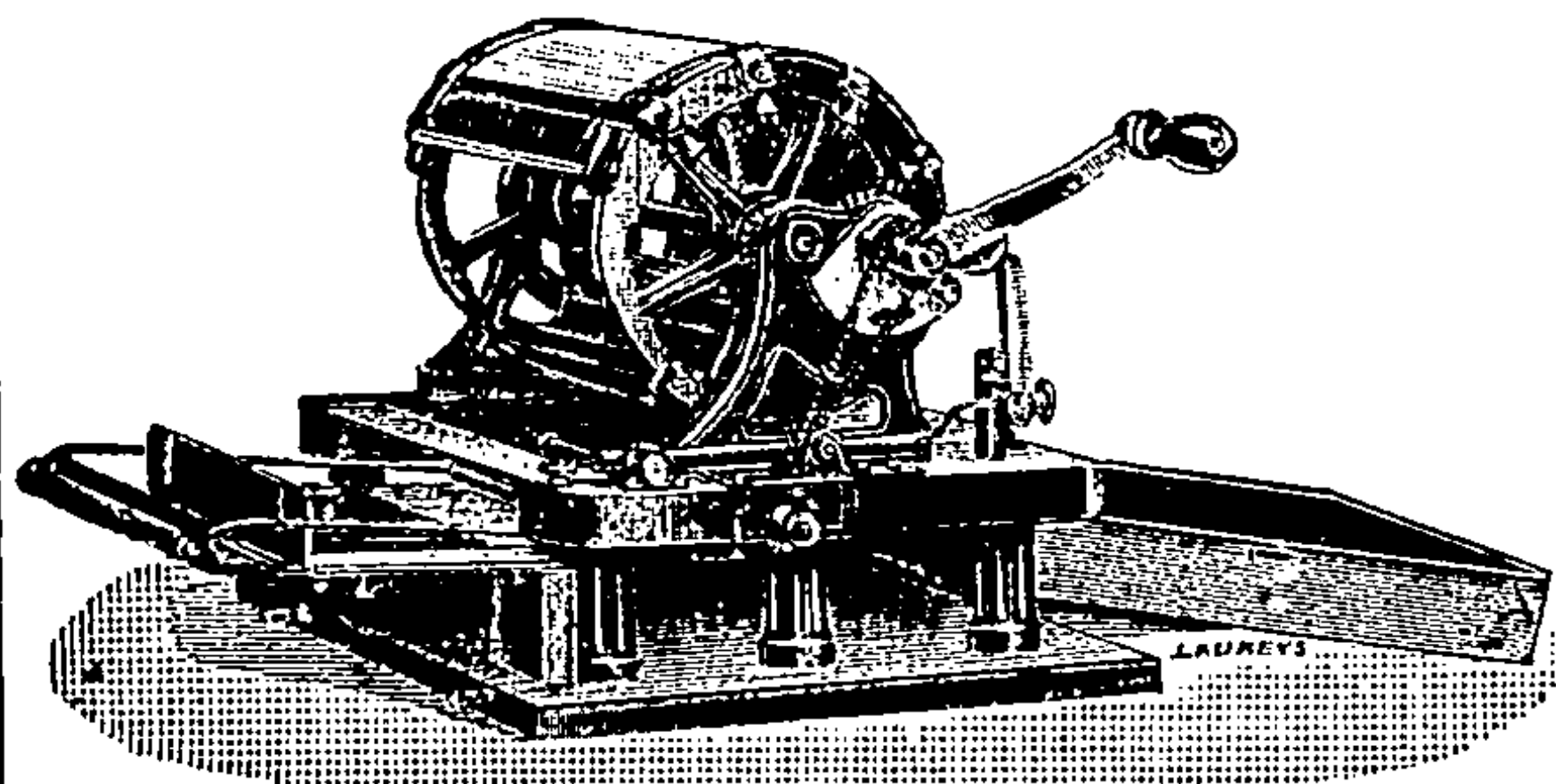


Fournisseur des Palais Nationaux, Cercle Militaire, Grands Cercles

Billards-Tables, précision, solidité garanties. — Transformation rapide très facile. — Billards d'occasion. — Fabrique de billes en ivoire. — Retournages. — Fabrique de queues. — Procédés, Craies blanche, verte, bleue, etc. — Bandes modernes caoutchouc ultra supérieures. — Bandes en acier perfectionnées. — Drap spécial le plus solide.

ACHAT —: ÉCHANGE —: RÉPARATION

On Imprime Soi-Même



Le commerçant, l'industriel, l'homme d'affaires, ont souvent besoin de reproduire un grand nombre d'exemplaires des documents : des prix-courants, des dessins ou travaux à la machine à écrire. Mais, au lieu de recourir à un imprimeur, il est plus rapide et plus économique de faire ces reproductions chez soi au moyen de l'Isographe inventé par un professionnel, M. Delpy, directeur du Comptoir général des machines à écrire. Avec son rouleau mécanique, l'Isoplane, l'encrage automatique est instantané. L'Isostyle est le même appareil, rotatif, qui permet d'obtenir sans fatigue 3.000 copies à raison de 60 à 80 à la minute.

Catalogue illustré franco sur demande à M. N. DELPY, directeur du Comptoir général des machines à écrire et imprimer soi-même, 17, rue d'Arcole, à Paris.

Téléphone : 819-08.

200.000 TÉLÉPHONES EN USAGE

Grande Economie de Temps
et de Fatigue

par l'Emploi **D'UNE BONNE
INSTALLATION TÉLÉPHONIQUE
PRIVÉE !**

APPAREILS *Système Berliner*



**SYSTÈME
BERLINER**

Quelques
Références

Hôtel Majestic : 500 postes.
— Régina : 400 —
— Maurice : 300 —
— Mirabeau : 200 —
— Vendôme.
Usines Bayard-Clément.
Usines Darracq.

Etablissements Michelin.
Aciéries de Longwy.
Etablissements Peugeot.
Théâtres : Vaudeville, Nouveautés,
Michel.
Grande Maison de Blanc.
Messieurs Desmarais frères.

Messieurs Niclausse.
Galeries Lafayette.
Ministère de la Guerre.
— du Commerce.
Omnium Lyonnais.
Crédit Lyonnais.
Etc, etc...

Envoi franco du Catalogue sur demande adressée à la **Société des Appareils SYSTEME BERLINER**

Téléphone 217.08

29, Boulevard des Italiens — PARIS

Téléphone 217.08.

FERMETURES INSTANTANÉES ET ROULANTES PERSIENNES EN FER DE TOUS SYSTÈMES

Monte-Charges au moteur et électriques — Monte-Lettres — Monte-Plats

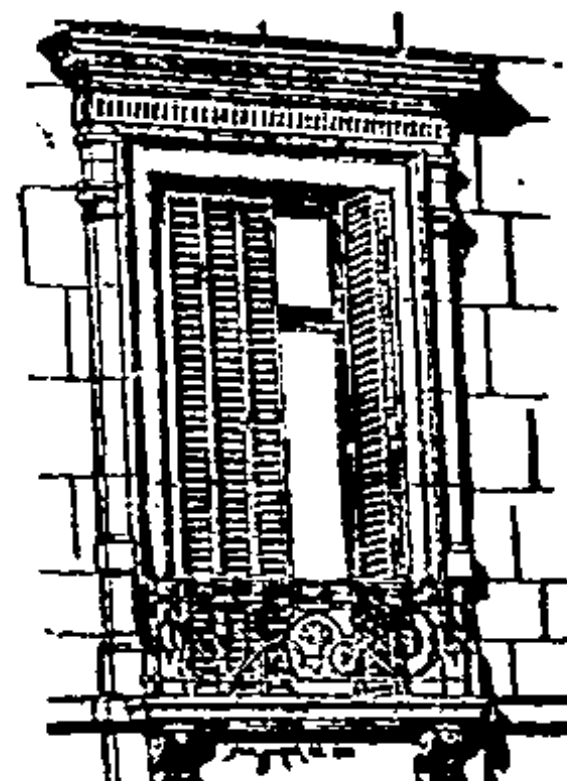


Ancienne Maison CHEDEVILLE & DUFRÈNE

JAQUEMET, MESNET & C^{ie}

92, Rue de la Convention, PARIS

Exposition Universelle de 1900 — Membres du Jury — Hors Concours



RIDEAUX MÉTALLIQUES POUR THEATRES -- GRILLES ARTICULÉES

TISSUS EXCLUSIFS
COUPE ET FAÇON SOIGNÉES

DEVANTS INDÉFORMABLES



Brunet

TAILLEUR

Téléphone 920-10.

PARIS

6, BOULEVARD BEAUMARCHAIS

La Mutuelle Hippique

FRANÇAISE

Société civile d'assurances mutuelles et de réassurances

à primes limitées

contre les risques de mortalité, naturelle ou accidentelle, des chevaux, ânes et mulets.

Siège Social et Direction :

13, rue de Laborde, à PARIS 8^e

Téléphone : 587-68.

Téléphone : 587-68.

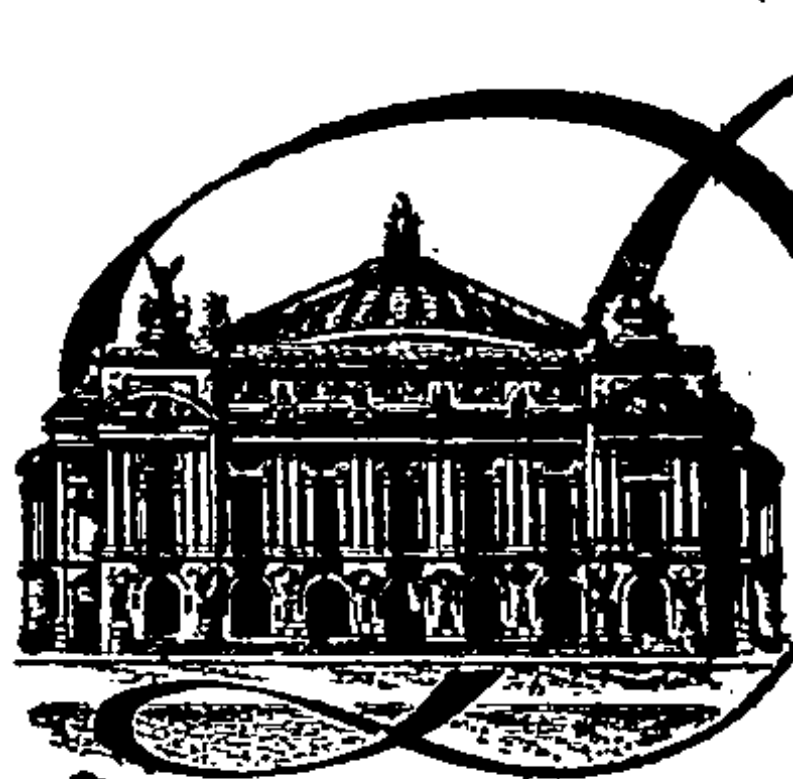
CONSULTATIONS ET RENSEIGNEMENTS GRATUITS — SPÉCIALITÉ DE BRIDGES ET TRAVAUX AMÉRICAINS

Extractions des Dents
sans aucune douleur

:: :: par le :: :: ::

“SANITOL”

L'OPÉRA DENTAIRE doit
son succès à sa manière loyale et
consciencieuse d'agir avec ses
clients.



Dentaire
38
Causée d'Antin

☞ Dentiers les plus
élégants, les plus so-
lides, les meilleurs
marché :: :: :: ::

Téléphone : 322.93

MAISON FONDÉE EN 1892

:: :: SANS SUCCURSALE :: ::

SCOTCH
TAILORS

ABERDEEN

Rue
Auber, 1
PARIS

OPÉRATIONS IMMOBILIÈRES

Achat, Vente, Gérance
d'Immeubles et de Propriétés.

Prêts hypothécaires en
1^{er}, 2^e, 3^e rangs à un
taux inférieur à
celui du Crédit
Foncier.

Avances sur
Successions ou-
vertes.

Prêts sur Nues-
Propriétés et Usufruits.
Délégations de loyers,
rentes viagères.

Pour toutes Opérations Im-
mobilières, lire la Chronique Immo-
bière des journaux la Patrie et la Presse.

Renseignements et conseils absolumen-
t gratuits, soit de 9 à 10 h., soit de 4 à 6 h.
Téléphone 288-57

Cabinet Léon GAMOTOT
28, rue Montpensier, PARIS (Palais-Royal).

COFFRES-FORTS D'OCCASION
SERRURES, CADENAS

OUVERTURES

RÉPARATIONS

CH. DELAPLANE

90, Faubourg Saint-Martin, PARIS

DERVILLÉ & C^{ie}

MARBRES BRUTS ET OUVRÉS

Cheminées artistiques et commerciales.

AUTELS, TOMBES, COLONNES, ESCALIERS

CARRELAGES, TABLEAUX DE DISTRIBUTION

Installations diverses, etc.

164, QUAI JEMMAPES, PARIS

Téléphone : 417-78

SOCIÉTÉ GÉNÉRALE

pour favoriser le développement du Commerce et de l'Industrie en France.

SOCIÉTÉ ANONYME — CAPITAL : 400 MILLIONS

Siège Social : 54 et 56, rue de Provence,

Succursale-Opéra : 1, rue Halévy,

à Paris.

Succursale : 134, rue Réaumur (place de la Bourse),

DÉPÔTS DE FONDS à intérêts en compte ou à échéance fixe
(taux des dépôts : de 1 an à 2 ans, 2 0/0 ; de 4 ans à 5 ans,
3 0/0, net d'impôt et de timbre) ; — ORDRES DE BOURSE (France
et étranger) ; — SOUSCRIPTIONS SANS FRAIS ; — VENTE AUX
GUICHETS DE VALEURS LIVRÉES IMMÉDIATEMENT (Obl. de Ch. de
fer, Obl. et Bons à lots, etc.) ; — ESCOMPTE ET ENCAISSEMENT D'EF-
FETS DE COMMERCE ET DE COUPONS Français et Etrangers ; — MISE
EN RÈGLE ET GARDE DE TITRES ; — AVANCES SUR TITRES ; — GARAN-
TIE CONTRE LE REMBOURSEMENT AU PAIR ET LES RISQUES DE NON-
VÉRIFICATION DES TIRAGES ; — VIREMENTS ET CHÈQUES sur la France
et l'Etranger ; — LETTRES ET BILLETS DE CRÉDIT CIRCULAIRES ; —
CHANGE DE MONNAIES ÉTRANGÈRES ; — ASSURANCES (Vie, Incendie,
Accidents), etc. **SERVICE DE COFFRES-FORTS**

(Compartiments depuis 5 fr. par mois ; tarif décroissant en
proportion de la durée et de la dimension.)

91 succursales, agences et bureaux à Paris et dans la Ban-
lieue ; 798 agences en Province ; 3 agences à l'Etranger (Lon-
dres, 53, Old Broad Street - Bureau à West-End, 65, 67, Regent
Street), et Saint-Sébastien (Espagne) ; correspondants sur tou-
tes les places de France et de l'Etranger.

Correspondant en Belgique et Hollande :

Société Française de Banque et de Dépôts,

BRUXELLES, 70, rue Royale ; — ANVERS, 74, Place de Meir.

OSTENDE, 21, avenue Léopold ; — ROTTERDAM, 103, Leuvehaven.

**PHOTOGRAPHIE
D'ART**

F. de la ROCHE

PORTRAITISTE

69, rue Turbigo, 69

PASTEL, CHARBON, PLATINE

LES BILLARDS

" TRIUMPH "

Sont les meilleurs Billards du monde.

GUEUX et C^{ie}, Fabricants

32, rue Planchat XX^e

Métro AVRON et BAGNOLET.

TÉLÉPHONE 942-73

Dégrèvements sur Contributions

Vérification gratuite des feuilles d'Impôts.

Service Spécial d'Assurances « Incendie, Vie, Accidents »

E. LABEAUME

35, Rue Richer, PARIS

Bureaux ouverts de 9 à 5 heures.

TÉLÉPHONE 133-46

ENCAISSEMENTS

Sur Paris et la France

— P. DEVOS —

24, Rue Dauphine (6^e)

Présentation de quittances d'abonnements de journaux, de reçus de cotisations de Sociétés, de factures, de petites traites, etc.

PRIX TRÈS MODÉRÉS

G. BORGEAUD, O. I.

41 et 30, rue des Saints-Pères, PARIS

TÉLÉPHONE 723-38

ORGANISATION MÉTHODIQUE DES BUREAUX

MEUBLES ET MATÉRIEL PRATIQUES

FICHES, CLASSEURS

GRAND-LIVRE à feuilles Mobiles

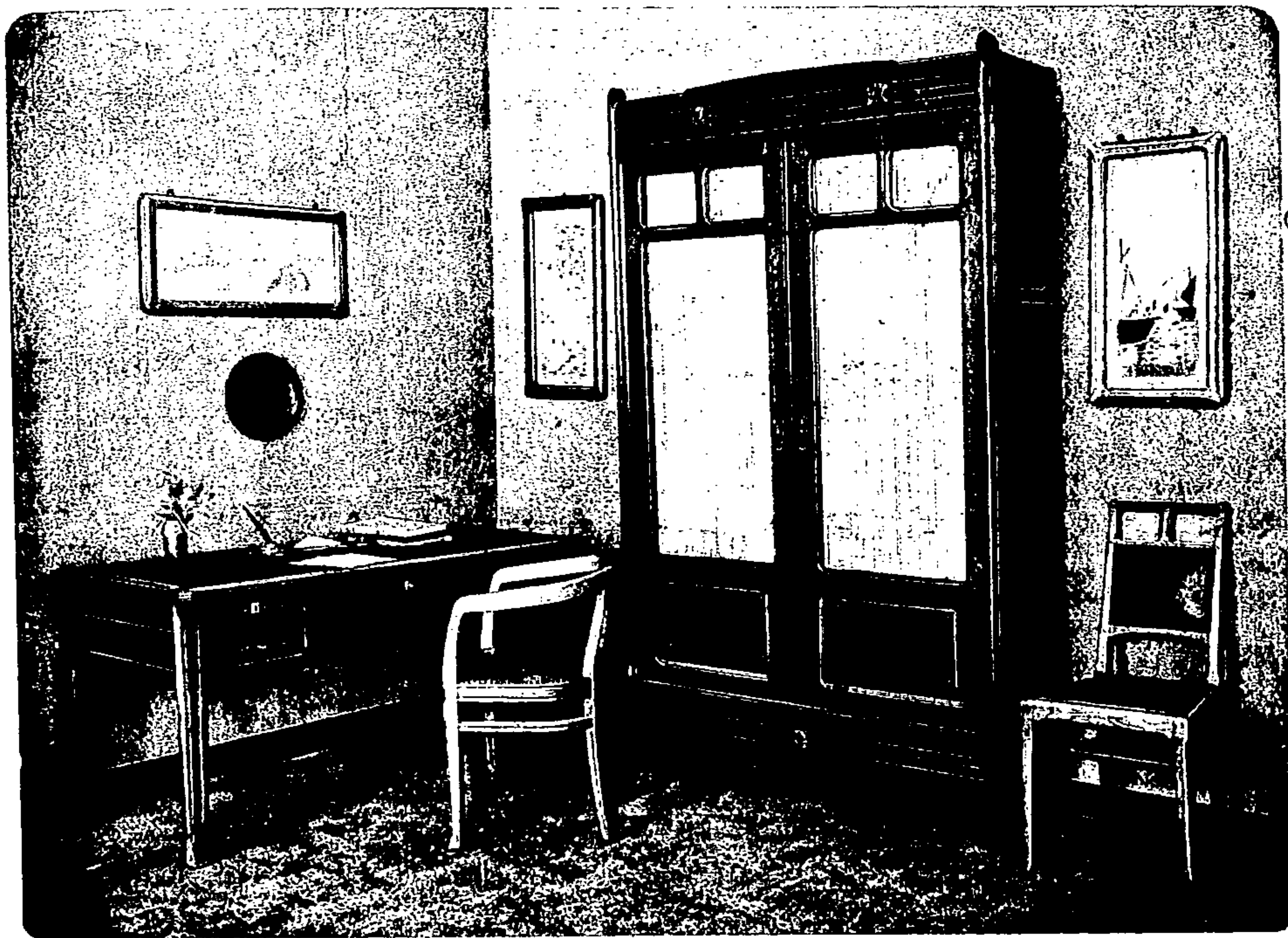
Demander le Catalogue C n° 98

Envoi franco contre 1 fr. 50 de la brochure :

De la Nécessité pour les Commerçants et Industriels de diriger leur maison avec méthode et des moyens d'y parvenir par G. BORGEAUD, O. I.

Avant de Commander
vos **IMPRIMÉS Commerciaux,**
vos **ÉTIQUETTES,**
vos **ENVELOPPES**
Consultez l'Imprimerie MOUNIER JEANBIN & C^{ie}
38, Rue Sainte-Croix-de-la-Bretonnerie
TÉLÉPHONE : 1026.05. PARIS (IV^e) MÉTRO: HOTEL-de-VILLE.

AMEUBLEMENT MODERNE



Cabinet de travail, Chêne Fumé ou naturel.

GALLERY

DESSINATEUR-FABRICANT

2, Rue de la Roquette,

PARIS

1 Bibliothèque, largeur 1 ^m 30, Hauteur 2 ^m 18,		
1 tiroir dans le bas	250	470
1 Bureau, largeur 1 ^m 50, profondeur 0 ^m 75, dessus drap, 5 tiroirs	170	
1 Fauteuil garni cuir, 70 fr. canné.	50	
2 Chaises garnies cuir, 40 fr. la pièce, cannée 25 fr. la pièce	50	

Modèle déposé



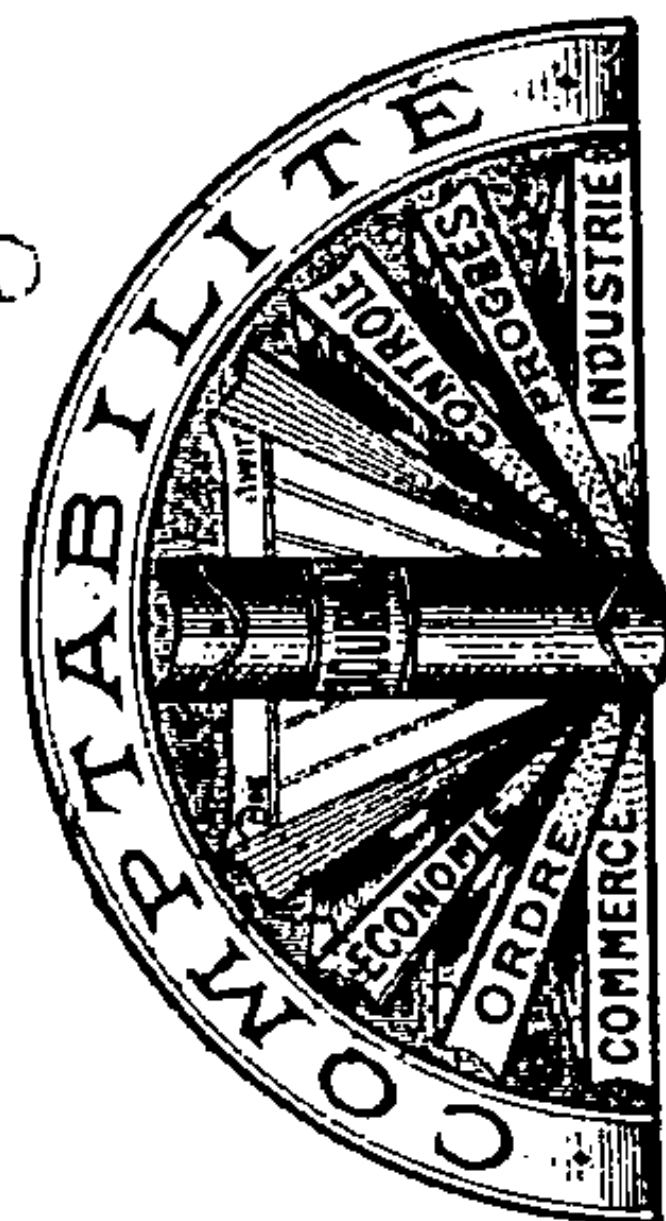
Envoi du Catalogue sur demande.

TRAVAUX & COURS

DE
COMPTABILITÉ

E. MARTINE

Comptable-Expert près les Tribunaux de la Seine



41, RUE BEAUREGARD, 41

(PRÈS LA PORTE ST DENIS)

PARIS

L'HYGIÈNE CHEZ SOI

par l'emploi
du

VIDAGE HYDRO-ASPIRATEUR

qui permet d'installer
BAIGNOIRES, LAVABOS.

TOILETTES, etc., à n'importe quel endroit

d'un appartement puisque l'eau s'écoule sous pression.

PAS D'ENGORGEMENT, 50 0/0 d'économie d'établissement.

A. LEROBE & C. PIGERRE

Entrepreneurs de
Couverture, Plomberie,
Electricité.

18, Passage de l'Industrie, PARIS * Appareil de vidage 45 fr.

SOCIÉTÉ COMMERCIALE DE PUBLICITÉ

89 et 95, Rue d'Amsterdam, PARIS

J.-R. BOHL, Directeur — TÉLÉPHONE : 151 32 - 287.75

* EXPOSITION INTERNATIONALE DU LIVRE ET DE LA PUBLICITÉ. PARIS 1907. — Hors Concours, Membre du Jury. *

DISTRIBUTION D'IMPRIMÉS A DOMICILE (Catalogues, Journaux, etc.)

CONFECTION D'ADRESSES pour Paris, Province et Etranger.
Recensement de Paris, Seine et Seine-et-Oise (maison par maison).

ECHANTILLONNAGE pour Catalogues, Collections, Cartes, Carnets, etc.

BROCHAGE, Pliage, Encartage, Mise sous bandes et enveloppes, etc.

Impressions en tous genres. — **Fourniture** d'enveloppes, bandes, etc., à prix réduits

Fournisseur des C^{ies} de Chemins de fer, G^{ds} Magasins de Nouveautés, Journaux illustrés, etc.



BREVETS D'INVENTION
MARQUES DE FABRIQUE - MODELES & DESSINS INDUSTRIELS
EN FRANCE & ETRANGER

OFFICE DESNOS

(C. CHASSEVENT)
FONDÉ en 1943

Protection de la Propriété Industrielle en France et à l'Etranger
Recherches d'Antériorité - Copies et Analyses de Brevets
Membres Techniques - Placés en Contrefaçon - Expertises
Consultations Locales et Industrielles

L. CHASSEVENT
11, Boulevard Magenta, Paris

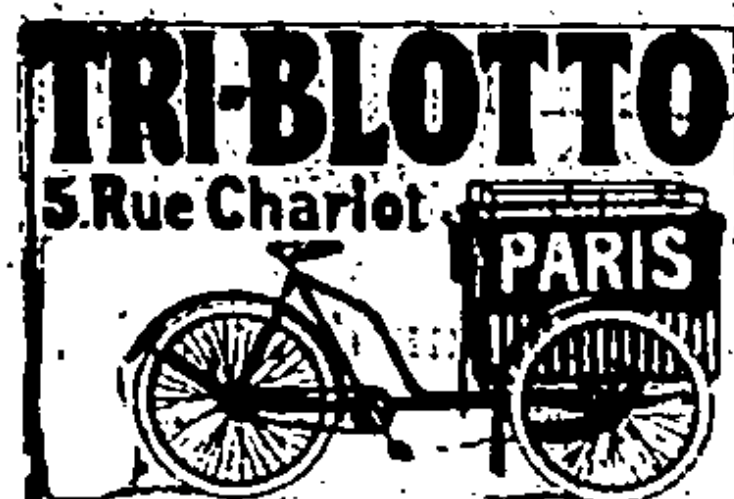
H. CLERC
Ingénieur-Directeur

Téléphone 425.76 - 425.76 - 425.76 - 425.76 - 425.76 - 425.76 - 425.76 - 425.76 - 425.76 - 425.76

LE TRI BLOTTO

Vente, Location, Entretien, Réparation

COMMISSION - EXPORTATION

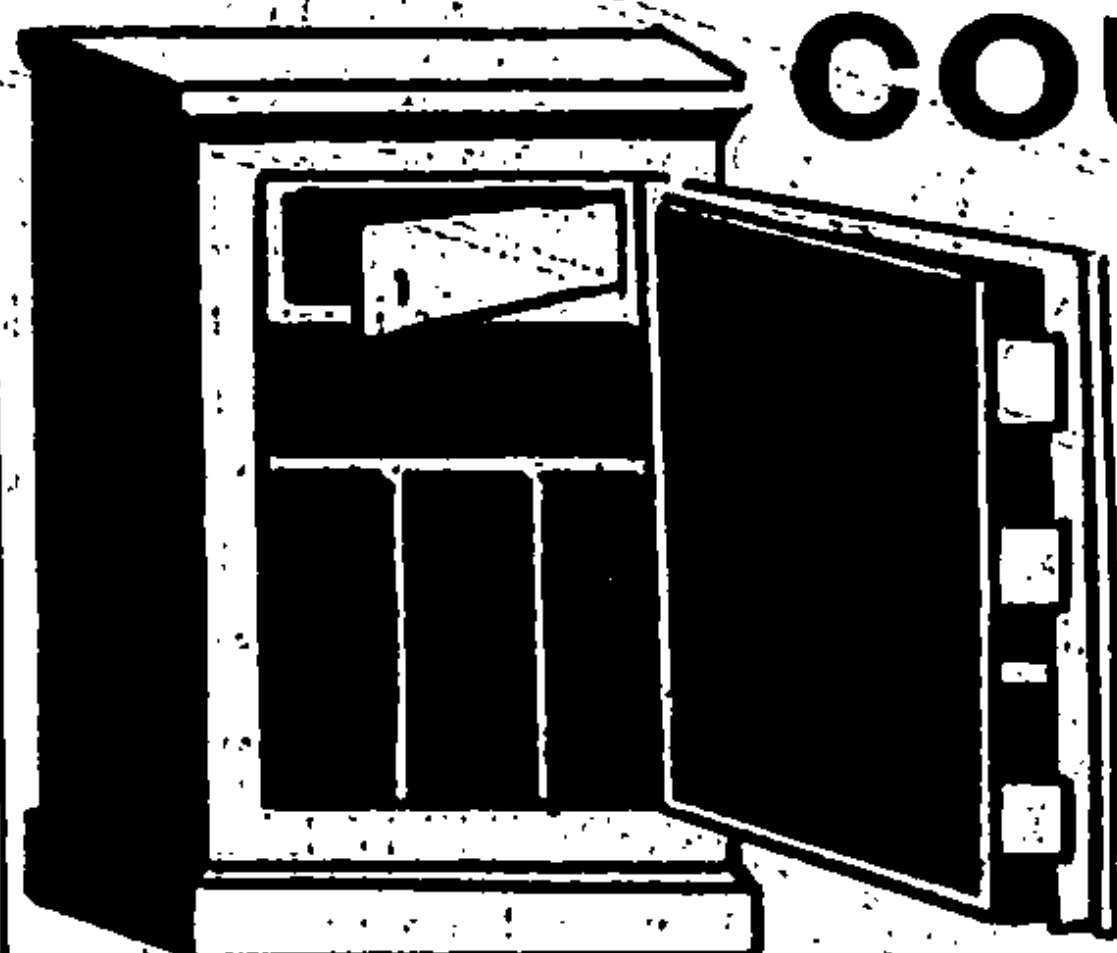


Téléphone

1014.55



FABRIQUE DE COFFRES-FORTS



COURTADE

24, rue de Bondy
PARIS

La Maison qui, ayant le
moins de frais, vend
le meilleur marché.

Téléphone 439-73

ENVOI FRANCO DU TARIF ALBUM



N° 4

Frs **345**

SUN Visible

Par la netteté et la précision de son
écriture incomparable, la simplicité de
son mécanisme et la modicité de son
prix, la "SUN" est unique au monde.

Die Elam's

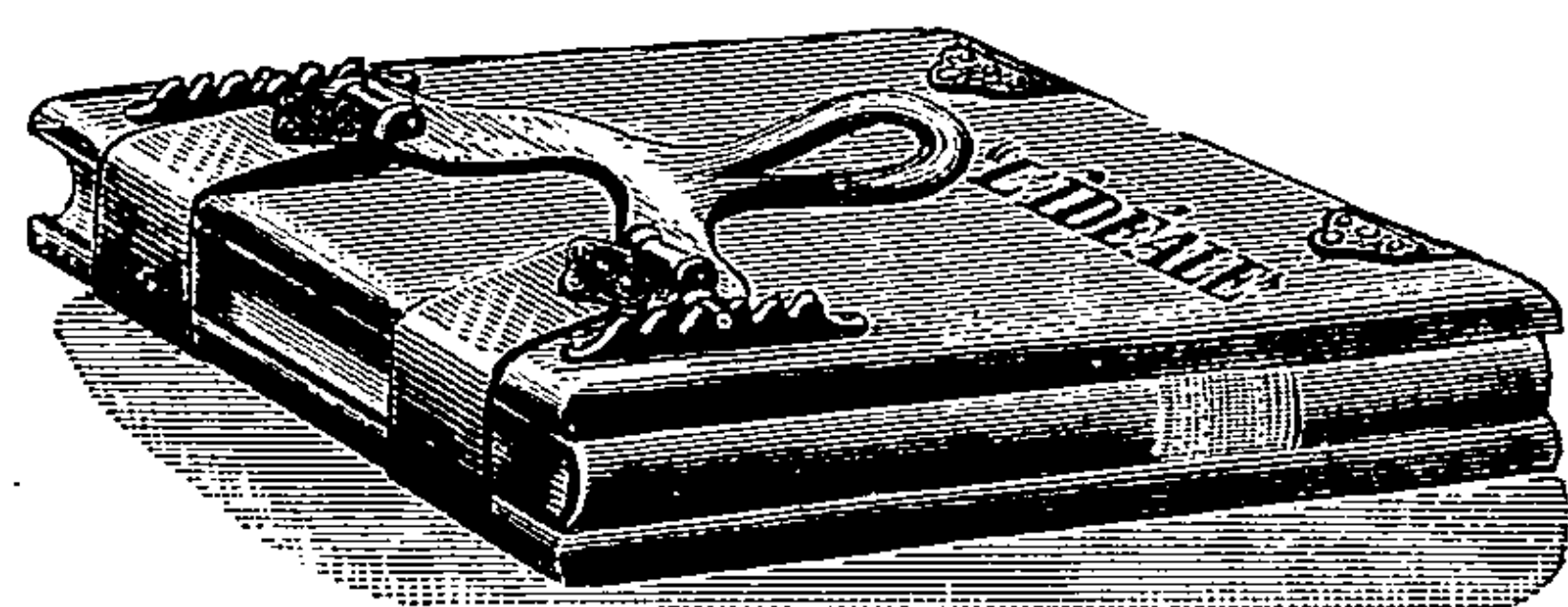
8, Rue de Choiseul, PARIS 2

TÉLÉPHONE 297.90

Presse à Copier "L'IDÉALE"

Pour Voyage et Bureau

Téléphone 425.76



Téléphone 425.76

En vente chez tous les Papetiers ou chez

ROLLAND, Fabricant

5, rue du Château-d'Eau, 5, PARIS

Chauffage QUIES

par Eau à circulation accélérée

BREVETÉ S.G.D.G.

11, Rue VIÈTE, Paris, 17^e

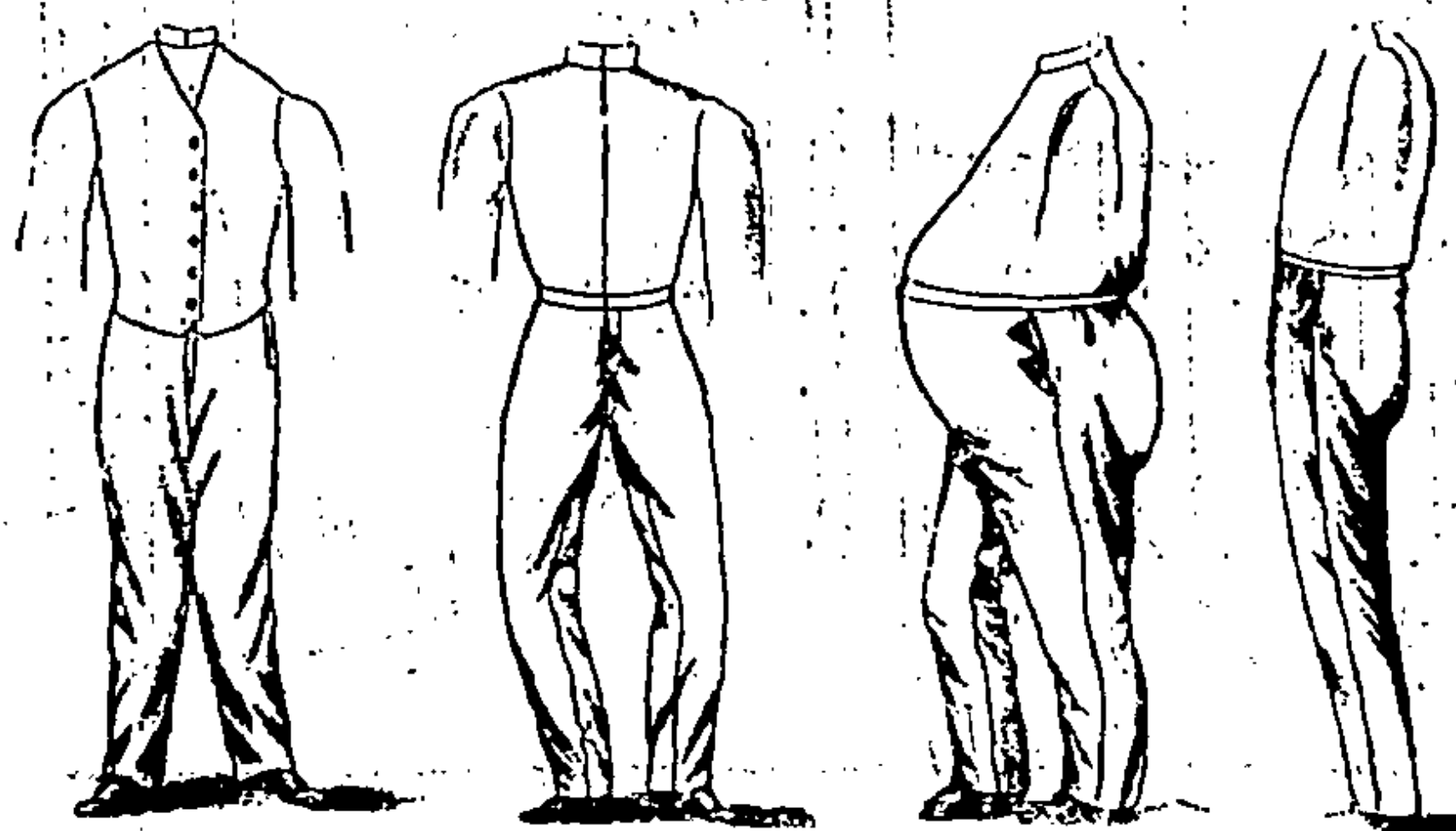
NESSI ONCLE & NEVEU

Ingénieurs Constructeurs

CHAUFFAGE D'APPARTEMENTS PAR
CHAUDIÈRETTE ET RADIATEURS AU MÊME ÉTAGE

L. FORT, 5 BIS, RUE DU LOUVRE
TAILLEUR, VÊTEMENTS ADOPTÉS AUX CONFORMATIONS

VENTE AU COMPTANT 5.00 D'ESCOMPTE.



Prix marqués sur toutes les marchandises

Mobiliers de Bureaux
FRANCO-AMÉRICAINS

Les
Meilleurs.

Ch. DELAUNAY

79, Avenue
LEDRU-ROLLIN

PARIS 12

